

Crise du bilinguisme à Ottawa

La scission menace les libéraux

par Louis TARDIF
 du bureau du Soleil

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau écrit à son collègue Jean Marchand que devant "la cohérence du pouvoir, la solidarité ministérielle et l'intérêt du pays", il se doit d'accepter sa démission.

●Un caucus québécois divisé où

Jean Marchand pourrait bientôt devenir le vrai leader "moral".

●Les Québécois francophones prennent le leadership de la bataille du ciel et du bilinguisme.

Tels sont les grands thèmes qui ont marqué, dans l'actualité canadienne, le "Dominion Day", mieux connu par les francophones comme le Jour de la Confédération ou la Fête du Canada.

En effet, c'est hier vers les 17h que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a rendu publique la lettre qu'il adressait à son ministre démissionnaire, M. Jean Marchand, député de Langelier, qui n'a pu supporter comme un des initiateurs les plus ardents du bilinguisme au Canada, l'entente entre le gouvernement et les membres des associations de pilotes et de contrôleurs anglophones du pays.

rard Pelletier, hors des sphères décisionnelles du cabinet fédéral.

Jean Marchand avait connu, depuis un an, des moments difficiles passant d'une crise à l'autre pour ne mentionner que l'affaire du dragage du port de Hamilton, la démission de M. Yves Pratte d'Air Canada, l'affaire Sky Shops et de façon plus personnelle, son délit de fuite où il était traîné

en cour par la police d'Ottawa et condamné par le juge de façon exemplaire.

Depuis le début de la crise des contrôleurs, il y a deux semaines, l'ex-ministre des Transports avait gardé un silence inhabituel, jusqu'au moment où l'entente intervenue lundi dernier entre le ministre Otto Lang,

CATCA et CALPA, a fait déborder le verre.

A bout de patience, se sentant "en conscience" responsable depuis 1965, année où il faisait son entrée sur la politique fédérale, du pari linguistique du "French Power", Jean Marchand, comme bon nombre des députés du caucus québécois, n'a pu avaler

(Suite à la page A6, 1re col.)

à lire

Les Nordiques, un des choix de Nedomansky

Vaclav Nedomansky, des Toros de l'AMH, ne veut rien savoir de rejoindre son équipe à Birmingham, et il se pourrait bien qu'il cherche refuge chez les Nordiques... Ces derniers ne savent plus à quel saint se vouer maintenant que les Mariners de San Diego ne veulent plus mourir... Enfin, l'entraîneur Marc Boileau veut ouvrir la saison des Québécois contre Calgary et Rick Jodzio!

pages B-1 et B-3



Vaclav Nedomansky



Les fraises de l'île

V'là le temps des fraises bien rouges et abondantes

Aimez-vous les fraises? Si c'est le cas, vous allez être gâtés, cette année, car la récolte de 1976 est déjà mûre et promet d'être abondante. Vous avez le choix entre acheter ces fruits des producteurs ou les cueillir vous-mêmes comme à l'île d'Orléans.

Textes et photos aux pages A-3 et A-8

Voir les lettres échangées à la page A-5

Sur un ton d'intimité et de fraternité où M. Trudeau rappelle à son ex-ministre de l'Environnement les années passées à "travailler ensemble dans le syndicalisme", le chef du gouvernement fédéral avoue d'abord à son "cher Jean" qu'il comprend bien les déchirements qui l'ont poussé à prendre cette décision.

"Je ne te reproche pas ce geste posé avec passion. Ta démission, je l'accepte avec le plus grand respect...mais sans amertume. La cohérence du pouvoir...la solidarité ministérielle et la fidélité que supposent les accords les plus laborieux et l'intérêt du pays" également l'exigent, affirme M. Trudeau.

Ce dernier se réjouit toutefois du fait que Jean Marchand garde son siège aux Communes pour faire entendre "sa voix irremplaçable".

"Ton authenticité québécoise et canadienne s'opposera toujours face à toutes ces interprétations mensongères avec lesquelles on tente de subvertir le Québec et de détourner le Canada de sa vocation".

C'est ainsi que se termine la carrière ministérielle de la deuxième colombe à être emportée, après Gé-

Les deux Chines Conflit total entre le CIO et le Canada

LAUSANNE (AP) — Un profond conflit entre le Comité international olympique et le gouvernement canadien a propos de l'admission des athlètes de Formose aux Jeux olympiques de Montréal a été révélé hier au siège du CIO, à Genève.

Dans une lettre datée du 28 mai et rendue publique par le CIO, le secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, annonce au président du comité, lord Killanin, que son gouvernement a décidé d'interdire à la délégation de Formose de participer aux Jeux sous le nom de "république de Chine" — appellation officielle utilisée par le gouvernement de Taipei, la capitale.

M. MacEachen explique qu'Ottawa "décourage tous les contacts officiels avec la "république de Chine" pour éviter de compromettre sa politique chinoise" définie en 1970 après l'éta-

(Suite à la page A6, 4e col.)

Grève du zèle des Gens de l'air

page A-6



Otages montréalais libérés

Le commando pro-palestinien qui détient un Airbus d'Air-France depuis dimanche dernier a libéré, hier, 98 autres otages peu après que le gouvernement israélien eut annoncé son intention d'entamer des négociations. Parmi les passagers libérés on retrouve cinq Montréalais, dont Mme Ninette Moreno, qui téléphone ici à sa mère depuis l'aéroport d'Orly, à son arrivée d'Entebbe en Angola.

Détails à la page C-10

Education: rupture des négociations

La commission de négociation de la Centrale de l'enseignement du Québec a rompu pour "une longue période de vacances estivales" la négociation qui s'éternisait avec le gouvernement. Après une ultime rencontre avec les négociateurs gouvernementaux, mercredi, le comité de négociation syndical s'est vu retirer en effet tout nouveau mandat par la commission.

page C-1



sommaire

A Québec aujourd'hui	A-9
Annonces classées	C-2 à C-10
Arts et lettres	A-9 à A-11
Bandes dessinées	C-11
Bridge	C-9
Carrières et professions	A-14 et A-15
Consommation	A-8
Dans nos régions	B-8
Décès	C-12
Economie-finances	A-12 à A-14
Feuilleton	C-8
Horoscope	C-10
Les Jeux olympiques	B-6 et B-7
Monsieur québec	A-7
Mot mystère	C-2
Mots croisés	C-5
Page documentaire	A-5
Patron	C-6
Sport	B-1 à B-5
Télévision	C-13

Bombardier complète ses premiers wagons de métro

Les premiers wagons de métro, construits par Bombardier et destinés à la CTCUM, sont sortis mercredi après-midi de l'usine de la compagnie à La Pocatière. Ce sont les premières unités complétées d'une commande de 423 wagons octroyés par la CTCUM à Matériel de transport Bombardier Ltée, au coût de \$117 millions.

page A-12

météo

Nuageux aujourd'hui avec averses ou orages à Québec et à l'est. Maximums variant de 15 à 20. Demain, peu de changement.

Détails à la page A-2

La grande fête, en plus gros!

par Louis-Guy LEMIEUX

Le 9^e Festival d'été de Québec, du 7 au 17 juillet, sera à l'image de ce que fut depuis quelques années cette grande fête estivale, mais en plus gros.

Jamais aura-t-on vu autant d'artistes (chanteurs-chansonniers, musiciens-monteurs de marionnettes-clowns-comédiens-bricoleurs-artisans-athlètes) animer les principales places et les espaces verts du Grand Québec métropolitain. En tout, plus de 250 artistes de tout le Québec.

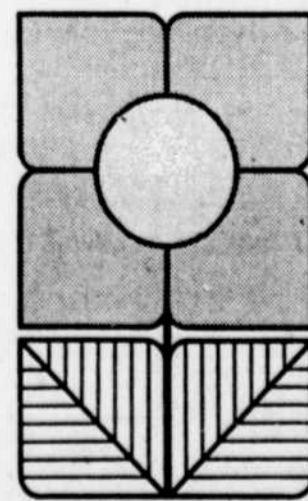
A souligner, cette année, les principaux organisateurs sont des organisatrices. En effet, les responsables les plus actives, celles qui ont les charges les plus lourdes, sont des femmes: Florence Ievers, présidente; Danièle Bouchard, vice-présidente à la programmation; Myriam Magnan, directrice à la publicité et à l'information. Pour ne nommer que celles-là.

Durant dix jours, les principaux lieux historiques ou naturels de rassemblement populaire seront animés: le Bois-de-Coulonges, les Plaines, la cour du petit séminaire, la tente du festival (devant le parlement, face à l'ancien club des employés civils), Place Québec, Place d'Armes, la rivière St-Charles, l'église Notre-Dame-des-Victoires, la maison Vocelles, les jardins de l'hôtel de ville, le parc des Gouverneurs (derrière le château Frontenac), la cathédrale anglicane, Place Royale, le fleuve, la terrasse Dufferin, la Traverse de Lévis, l'église Saint-Coeur-de-Marie, le jardin Grand-Allée (au milieu des édifices gouvernementaux).

Financement

Le financement, cette année, ressemble à ceci: un budget de \$326,900.

(Suite à la page A6, 4e col.)



L'emblème du Festival d'été

Le test du bilinguisme

L'une des pires gaffes commises par le gouvernement Trudeau depuis qu'il est au pouvoir, soit l'entente inqualifiable et inadmissible intervenue avec les contrôleurs et pilotes anglophones, lui retombe avec fracas sur la tête.

Si M. Trudeau pouvait déclarer la semaine dernière que la question du bilinguisme dans les communications aériennes — bilinguisme pourtant limité au Québec pour le moment — constituait la crise nationale la plus grave depuis la conscription de 1942, il constaterait sans doute que son propre cabinet subira la pire crise depuis 1968, avec la démission de Jean Marchand et les suites qu'elle risque d'entraîner à long terme.

Pour sauver la tenue des Jeux olympiques en permettant l'arrivée normale des athlètes et des invités du monde entier, pour faire cesser une grève qui avait déjà coûté \$25 millions, pour éviter temporairement d'avoir à reprendre la lutte du bilinguisme, pour camoufler un tiraillement profond qui continue d'exister entre anglophones et francophones dès qu'il s'agit de réaliser le bilinguisme de façon concrète, le gouvernement Trudeau a tout cédé devant le terrorisme verbal, le chantage grossier et le débrayage illégal des contrôleurs et des pilotes anglophones.

Plus préoccupé de son image internationale à Porto Rico, M. Trudeau, qui est loin d'être reconnu comme un grand naïf, se faisant passer des sapins, a laissé trop de corde à son ministre des Transports, M. Otto Lang. M. Trudeau sait pertinemment — puisque son ami et collègue Jean Marchand a été titulaire de ce ministère et qu'il en est ressorti meurtri — que le ministère fédéral des Transports est un des remparts, une des murailles, une des forteresses les plus puissantes de protection du pouvoir anglophone.

Pourquoi M. Trudeau a-t-il ignoré le point de vue des pilotes francophones et de l'opinion québécoise unanime pour ne prêter son attention qu'aux demandes des contrôleurs, des pilotes et de l'opinion anglophone? Pourquoi M. Trudeau a-t-il laissé tomber, à la première occasion cruciale venue, l'implantation de communications bilingues dans les aéroports du Québec? S'agit-il d'un recul stratégique? Des explications précises sont attendues du premier ministre du Canada, ce qu'il a soigneusement évité de faire dans sa lettre d'hier à M. Marchand.

M. Jean Marchand, député de Langelier et ministre fédéral de l'Environnement, a eu le courage de ses convictions et de ses opinions en démissionnant. Il faut le féliciter publiquement, même si certains voient en son départ à ce moment-ci, une sortie stratégique du cabinet. Il faut surtout appuyer M. Marchand, dans sa nouvelle bataille qui sera peut-être la dernière de sa carrière politique mais sans nul doute l'une des plus importantes.

Avec M. Marchand, il est essentiel que tous les ministres et députés francophones, de quelque côté de la Chambre des communes qu'ils soient, ainsi que les ministres et députés du gouvernement et de l'opposition au Québec, entreprennent la bataille qu'il faut afin de faire renverser l'entente signée entre M. Otto Lang, Ken Maley (CALPA) et Jim Livingston (CATCA).

Ce n'est pas une question de droits. Il faut, tôt ou tard, crever l'abcès et faire le test du bilinguisme vécu. Ou il est possible d'implanter dans les faits les deux langues officielles ou c'est absolument impossible. Il faut que tous, anglophones comme francophones, le sachent une fois pour toutes.

La crise actuelle doit en être le test.

Claude MASSON

Mouvement de contestation de techniciens en radiologie

par Nicole BEAULIEU
Fort mécontents de l'entente de principe intervenue entre le gouvernement du Québec et la Fédération des affaires sociales, quelque 150 techniciens en radiologie de la région de Québec poursui-

vent toujours l'action entreprise la semaine dernière en vue d'obtenir la parité de salaire avec les infirmières.

Depuis mercredi, ces travailleurs membres de l'Alliance des paramédicaux de Québec (CSN) pour la plupart, ont quitté le travail, se refusant même à assurer les services essentiels de radiologie dans sept hôpitaux: St-François d'Assise, St-Sacrement, Laval, CHUL, Hôtel-Dieu de Lévis, Chauveau et Notre-Dame-de-l'Espérance.

Les contestataires ont, de plus, dressé des lignes de piquetage devant les cliniques privées où sont dirigés bon nombre de patients des hôpitaux touchés par les débrayages.

Les techniciens en radiologie dénoncent comme "injuste et inacceptable" l'écart salarial de 4 pour 100 que la nouvelle convention créerait entre les membres de leur profession et les infirmières: "L'écart n'est pas énorme mais si on l'accepte, c'est créer un précédent dangereux", a expliqué le directeur de grève, M. André Arsenault, lors d'une manifestation qui se tenait devant la Clinique radiologique de la Capitale, à Charlesbourg.

Les techniciens soutiennent que le gouvernement n'a aucune raison de briser la tradition de parité salariale qui existe depuis longtemps entre eux et les infirmières.

Ils font valoir que leur scolarité est supérieure d'un an à celle de leurs consœurs de la profession infirmière, qu'ils ont des responsabilités assurément équivalentes aux leurs et que la nature même de leur travail les expose à des risques plus élevés: danger de contamination, de stérilité, incidence accrue du taux du cancer, etc...

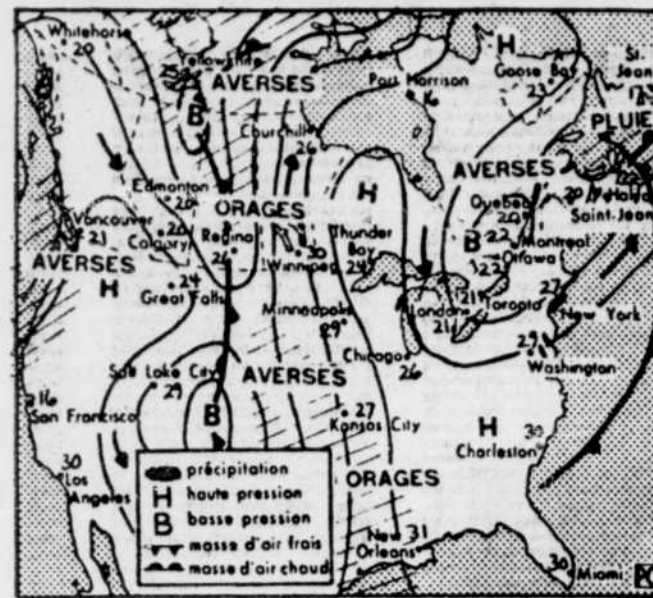
En termes de dollars, l'écart dénoncé par les techniciens signifie que le débutant en radiologie toucherait \$187 pour une semaine de travail tandis que l'infirmière de même niveau recevrait \$200. Pour les salariés ayant atteint le sommet de l'échelle salariale, les traitements respectifs se situeraient à \$270 et \$291.

Les techniciens en radiologie veulent profiter du fait que les négociateurs patronaux et syndicaux sont toujours atablés devant le cas de la CEQ pour faire entendre leurs revendications. "Nous voulons, disent-ils, la parité avec les infirmières. Nous l'avons eue par le passé. Pourquoi plus maintenant?"



Des travailleurs membres de l'Alliance des para-médicaux de Québec ont entre autres quitté le travail et se refusent même à assurer les services essentiels

la météo



températures

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées dans les principales villes de l'Amérique du Nord durant les dernières 24 heures.

	Min.	Max.
Vancouver	12	18
Victoria	10	17
Edmonton	12	23
Calgary	12	25
Saskatoon	14	29
Regina	14	27
Winnipeg	10	27
Toronto	16	22
Ottawa	16	24
Montréal	17	25
Fredericton	11	15
Saint Jean, N.-B.	12	14
Moncton	11	15
Halifax	12	13
Charlottetown	10	17
Detroit	15	25

soleil

SAMEDI	Coucher	Durée
Lever 3.55	19.43	15.48

marée

SAMEDI	Basse 6h25	Basse 19h00
	Haute 11h20	Haute 23h55

MONTRÉAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Montréal, Outaouais, Laurentides, Pontiac-Témiscamingue et Cantons de l'Est: nuageux avec des éclaircies et possibilités d'averses. Maximum 22 à 24. Aperçu pour demain: dégagement.

Québec, Trois-Rivières, sud de l'Abitibi, Haute-Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Rimouski: généralement nuageux avec averses ou orages. Vents par moments. Maximum 18 à 20. Aperçu pour demain: plutôt nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspésie: nuageux avec quelques averses. Maximum 15 à 18. Aperçu pour demain: peu de changement.

Chibougamau et nord de l'Abitibi: fréquents passages nuageux et possibilités d'une averse. Vents par moments. Maximum 20. Aperçu pour demain: dégagement.

Hausse de traitement pour le maire et les conseillers municipaux de la capitale

Les conseillers municipaux et le maire de Québec pourront jouir d'une augmentation de traitement de l'ordre de huit pour cent, en vertu d'une décision arrêtée à la commission parlementaire des Affaires municipales.

Cette commission étudiait, dans la nuit de lundi à hier, un projet de loi privé contenant les amendements proposés à la charte de l'administration de la vieille capitale.

Au départ, cette ville a subi un refus quant à sa volonté de faire doubler (de \$10,000 à \$20,000) le montant que son comité exécutif est autorisé à dépenser sans appeler des soumissions publiques et sans demander l'autorisation du conseil municipal.

Le ministre Victor C. Goldbloom a suggéré de reporter à l'automne l'étude de ce problème particulier tout comme celui soulevé par le désir de Québec de soustraire de sa responsabilité les emprunts effectués par la Communauté urbaine de Québec au nom des autres municipalités.

Comme le maire Gilles La-

montagne, le ministre s'est dit inquiet de la proportion des emprunts de la CUQ qui sont immédiatement destinés à financer les opérations des autres villes.

Selon des représentants de Québec, cette situation complique les opérations de la ville de Québec, quand cette dernière veut contracter pour elle-même des emprunts à long terme, surtout sur les marchés étrangers.

Suite à ces deux refus, la vieille capitale n'a toutefois fait face à aucune opposition quand elle a demandé, en toute fin de séance, vers trois heures du matin, que la charte de Québec prévoit pour ses élus un salaire majoré de huit pour cent.

Par ailleurs, on apprend hier que les hausses de rémunération accordées par la ville de Québec à ses 843 employés manuels ne contreviennent pas aux normes gouvernementales anti-inflationnistes.

C'est la conclusion à laquelle est venue la Régie québécoise des mesures anti-inflationnistes, suite à l'ana-

lyse de ce groupe de la ville de Québec. Pour la première année d'application des directives, soit du 1er mai 1976 au 30 avril 1977, la masse salariale impliquée est d'environ \$11,500,000.

La régie québécoise des mesures anti-inflationnistes a considéré que les hausses de rémunération accordées par la ville, soit une augmentation de 11,42%, par rapport à l'année de base, respectaient les directives édictées par la loi.



HAUTE FOURRURE RAFFINÉE, SOBRE ET ÉLEGANTE
Jeanne Hardy
MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
481 est, rue Saint-Joseph
529-5756

Pour toutes installations de piscines hors terre ou creusées, réparations ou transformations de votre demeure confiez cela à nos experts.
LES ENTREPRISES DROU ET ENR.
Entrepreneur général 661-7678

Robert Coulombe CHIROPATICIEN
705 EST. BOUL. CHAREST QUÉBEC 2
TEL. 522-1297
628-0507

vente jours d'été

est en cours

des réductions jusqu'à

40%

vêtements la contemporaine

vêtements Twik

lingerie

maillots de bain

accessoires

vêtements pour hommes

simons
place de l'hôtel de ville / place sainte-foy

2% escompte sur tout achat de \$50 et plus payé en argent et apporté.

NOUS FAISONS LA LIVRAISON A L'EXTERIEUR EGALEMENT.

SPECIAL Poignée de porte garantie G.-robe Chambre A dets \$2.95 \$3.50 \$6.85	PIN MOULURE \$340 M.P. 3/4" x 8"
DECLIN DE PIN \$225.00 M.P. 8 po.	GOUTTIERES G.S.W. Fini émail blanc choix d'accessoires .36 pl.
BOIS DE TOUTES SORTES 1 x 2 - 1 x 3 - 2 x 2 - 2 x 4 - 2 x 5 - 2 x 6 - 2 x 8 - 2 x 10 Planches de toutes sortes Exemples: 2 x 3 - 8 p. .40 2 x 4 - 8 p. .56 4 x 4 - 8 p. (cadre) \$2.80	FEUILLE POUR GALERIE 4' x 10' \$21.95 l. 5' x 8' \$21.95 l. 3/4" épaisseur 5' x 10' \$26.95 l.
PORTE PATIO SOLARIS 5' = \$305 6' = \$350	"RIPPE PRESSEE" "ASPEN" 1/2" - 4 x 8 \$4.60
TUILE à plafond 1re qualité: 1/2" x 12" x 12" 15	VENEUR 5/16" \$ 6.15 l. 3/8" \$ 6.95 l. 1/2" \$ 8.50 l. 5/8" \$10.95 l. 3/4" \$13.95 l. 1/4" sablé \$ 5.60 l.
STYROFOAM \$170.00 M.P. Bleu 1" S.M.	

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neuf de toutes sortes à prix d'outback

MODERN PLYWOOD LTD.
1255, Courcellette - Val Béfair - Tél.: 842/1911
Taxe fédérale incluse • Ouve. Jeudi et vendredi soir

ACHETEZ VOTRE PEINTURE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER (spéciaux en vigueur à l'année)

LATEX BLANC à partir de **\$3.49** le gallon

SEMI-LUSTRE A L'HUILE à partir de **\$5.75** le gallon

valmont

Choix de 1,200 couleurs
Venez nous voir, l'économie que vous feriez en vaut le déplacement.

LES PEINTURES VALMONT INC.
1670, Avenue Notre-Dame, N.-D.-des-Laurentides
Charlesbourg - 849-3321

Les fraises sont mûres!

par Monique PAYEUR
Les fraises sont mûres... déjà!

En effet, la vague de chaleur qu'a connue la région de Québec au cours du mois de juin a fait avancer la récolte de fraises d'au moins quatre ou cinq jours par rapport à l'an dernier.

Ainsi, les Québécois qui ont l'habitude de faire leur congélation et leurs conserves de fraises au cours de la deuxième semaine de juillet, trouveront dès cette fin de semaine des grosses fraises fermes, produites par les agriculteurs de la région de Québec.

Pour la confection des confitures cependant, il sera toujours possible de

saison des fraises se terminera plus tôt qu'à l'accoutumée.

Des grosses fraises

Parce que les fraises de l'Ontario ont envahi le marché montréalais, les fraises "montréalaises" sont descendues à Québec, de sorte qu'on trouvait peu de fraises locales cette semaine encore dans les épiceries.

Cependant, le porte-parole de l'UPA, à Québec, M. Gilles Renaud, a déclaré ces jours-ci que les fraises locales seraient disponibles partout dès cette fin de semaine, ce que des producteurs de l'île et de Bernières ont confirmé.

Cette année, les fraises d'ici sont généralement grosses et mûres sur toute leur surface. Un petit inconvénient cependant: les courtes périodes

de pluie torrentielle connues ces dernières semaines ont fait éclabousser la terre sur les grappes de fruits.

Même s'il est préférable de ne pas laver les fraises afin de leur garder toute leur saveur, il faut se résigner cette année à laver plusieurs fraises parce qu'elles sont trop boueuses. Dans ce cas, laver la fraise avec sa queue est à conseiller afin d'empêcher l'eau de pénétrer à l'intérieur du fruit.



Les producteurs sont favorables à l'opération "Cueillez-les vous-mêmes", mais ils souhaiteraient que les cueilleurs amateurs évitent de piétiner inutilement les plants et les grappes de fruits.

Attention de ne pas piétiner les fraises

Cueillir un panier de fraises prend à peu près dix minutes et l'opération peut être fort amusante pour un urbain avide de grand air, s'il ne fait pas 30 degrés de chaleur...

L'opération "Cueillez vous-mêmes" est actuellement en cours dans la région de Québec. Il y a des kiosques d'information sur les endroits où il est possible d'aller cueillir ses fraises, à l'île d'Orléans, à Saint-Charles de Bellechasse (sortie 210 de l'autoroute 20) et à Bernières (sortie 192 de la même route).

Il n'en coûte pas moins cher de cueillir ses fraises soi-même, mais

l'effort en vaut la peine quand on veut obtenir les fruits les plus beaux et les plus rouges.

Et on s'amuse. Cependant, les producteurs rencontrés cette semaine à Bernières et à l'île souhaitent que les consommateurs qui leur rendront visite accordent une certaine attention à leurs gestes au cours de l'opération.

Des fruits sont souvent écrasés inutilement, ce qui pourrait être facilement évité, disent-ils.

Les rangs sont généralement assez larges pour se déplacer sans briser les fruits. Et cela vaut surtout pour les enfants.

Autres nouvelles
et photos
en page A-8

trouver des fruits plus petits et plus sucrés à la fin de la semaine prochaine. Beaucoup de consommateurs préfèrent utiliser des fraises plus petites mais plus sucrées pour les confitures, alors que les grosses fraises sont consommées à l'état frais ou congelées pour utilisation l'hiver prochain.

Bonnes grappes

Une visite effectuée par LE SOLEIL chez des producteurs de la Rive-Sud et de l'île d'Orléans a permis de constater qu'il y a des fraises en abondance présentement sur le marché local.

Malgré les périodes de gel qui ont détruit une partie des fraisiers de certains producteurs en décembre et en janvier derniers, l'abondance actuelle de fruits sur les grappes compensera en partie les pertes subies.

En effet, les grappes sont bien fournies en fruits mûrs. Quant aux fruits verts, ils mûriront rapidement au cours de la semaine prochaine, moyennant quelques bonnes périodes de soleil.

D'autre part, alors qu'au cours des années dernières, quelques plants portaient encore des fleurs à la fin de juin, il n'en est pas ainsi cette année, ce qui fait dire aux producteurs que la



Les fraises de la région de Québec sont là. Le temps chaud des dernières semaines les a fait mûrir plus vite cette année.

En fin de semaine, le gros panier se vendra entre \$2.40 et \$2.75

Les producteurs québécois vendront leurs fraises entre \$2.40 et \$2.75 le gros panier au cours de la fin de semaine et probablement entre 40 et 50 cents le gros casseau.

Ces prix sont approximatifs puisque le marché fluctue selon l'offre et la demande et que des changements surviennent rapidement dans le cas de cette denrée saisonnière, dont la récolte doit être faite et écoulée rapidement.

Selon les informations obtenues de producteurs de la région de Québec, les fraises, qui se vendaient \$3.00 le panier en fin de semaine dernière, sont passées à \$2.75 au milieu de la semaine et devraient se maintenir à \$2.50 le panier au cours des prochains jours.

Il est bien entendu que ces prix peuvent baisser dans les cas d'achat en très grandes quantités. Un producteur de l'île d'Orléans a consenti cette semaine à des réductions de 20 cents ou 30 cents sur le panier à \$2.75, dans les cas de ventes commerciales de 100, 200 ou même 500 livres de fraises.

Au détail, le prix est présentement d'environ \$2.60 le gros panier, selon les renseignements recueillis auprès de l'UPA et des producteurs de la région.

Maurice Vaillancourt de Saint-Laurent, estime que ce prix est raisonnable par rapport, au coût de production des fraises qui a augmenté comme

celui des autres denrées. Ce producteur de l'île d'Orléans a calculé le coût de production d'un panier de fraises à \$1.30 cette année, alors qu'il n'était que de 80 cents il y a cinq ans surtout à cause de l'augmentation des prix des fongicides nécessaires à la culture des plants.

"A lui seul, dit-il, l'engrais chimique a doublé de prix depuis 2 ans".

A ce \$1.30 de coût de production, s'ajoute l'allocation de 35 cents au cueilleur et le coût du panier de bois, 25 cents.

Si le producteur vend un panier de fraises \$2.50, il retire donc pour son travail 60 cents brut.

Les catégories

Dans la région de Québec, la fraise la plus connue et produite par la majorité des agriculteurs est la "Red Coat". C'est une fraise bien formée qui a l'avantage de se conserver en bon

état, après la cueillette jusqu'au panier à provision du consommateur.

Cependant, il existe d'autres variétés de fraises, moins connues mais plus savoureuses et plus sucrées. Ce sont, entre autres, la "Sparkle" et la "Vibrant".

La "Sparkle" est difficile à trouver, parce que les producteurs éprouvent de la difficulté à écouler les stocks, à cause surtout d'une certaine ignorance des consommateurs.

En effet, alors que cette catégorie de fraises est particulièrement juteuse et sucrée, elle est plus foncée et a vite l'air un peu flétrie après quelques heures à l'épicerie. Les consommateurs la boudent à cause de son apparence, mais à tort.

Cette fraise pourrait reconnaître sa popularité si les producteurs en vantaient les qualités auprès des commerçants et surtout auprès des consommateurs qui se rendent à la cueil-

lette dans le cadre de l'opération "Cueillez vous-même".

Quant à la "Vibrant" elle est à l'essai chez certains producteurs de l'île. Cette fraise est plus parfumée que la "Red Coat" mais elle est de forme moins régulière.

Des producteurs, tel Maurice Vaillancourt, souhaiteraient enfin voir réapparaître chez les pépiniéristes, la "Sénéateur Dunlop", qui donnait un excellent rendement mais qui, pour des raisons plus ou moins obscures, est disparue sur le marché.



Les producteurs estiment généralement que les fraises locales se vendront entre \$2.60 et \$2.75 le gros panier en fin de semaine à Québec, mais ce prix est approximatif puisque ce marché, comme bien d'autres, fluctue beaucoup.

Venez cueillir vos FRAISES et économisez.

Ferme Rondeau, St-Antoine-de-Tilly
(13 milles du pont de Québec)
Route Marie-Victorin (Route du bord de l'eau)
Pour renseignements: 631-2414 - 1-477-2413

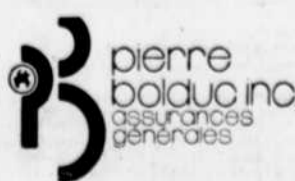
La publicité vous informe

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

Avez-vous de la difficulté en ASSURANCE? (AUTO-INCENDIE-VIE)

- Premier Permis
- Jeunes moins de 25 ans
- Suspension de permis
- V2C - V30C - R - 15
- Assurance - Incendie Commerciale

- Assurance-Vie (\$25,000 Minimum)
- Aucune preuve d'assurabilité
- Aucune question médicale ou morale, etc.....



EDIFICE PLACE DE LA VIEILLE CAPITALE
2815, BOUL. LAURIER, SUITE 6
CASE POSTALE 9634
STE-FOY, QUE.
G1V 2L9

(418)653-2888
(AUCUN CAS REFUSE)

NOUVEAU DENTISTE



Pierre Gaudreault, d.m.d.
Chirurgien-dentiste

Le docteur Pierre Gaudreault a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son cabinet dentaire au 3370, De La Pêrade à Ste-Foy. Le docteur Gaudreault va se joindre aux docteurs Jean Bussièrès et Louis Ceuthier.

Pour rendez-vous: 651-3201 (ANN.)

Après l'intervention du juge Deschênes

L'intervention du juge en chef, Jules Deschênes, de la Cour supérieure du Québec au vis-à-vis du juge en chef de la Cour suprême, Bora Laskin, a pour effet, dans l'immédiat, de dramatiser davantage l'explosif conflit linguistique survenu dans la circulation aérienne au Québec. Le juge Deschênes estime que l'entente conclue entre le gouvernement fédéral et les deux associations aériennes, contrôleurs et pilotes, impose des limites trop étroites aux trois juges de la commission d'enquête sur le bilinguisme dans les services aériens et demande la réunion du Conseil canadien de la magistrature pour examiner les conditions dans lesquelles les juges devront exercer leur mandat.

Ce n'est pas la première fois que le juge en chef de la Cour d'appel du Québec manifeste ses réserves vis-à-vis les tâches confiées à la magistrature par le pouvoir politique. Mais quels que soient les fondements juridiques ou éthiques de sa position, l'intervention du juge Deschênes ne contribue qu'à mettre en évidence les faiblesses de l'entente intervenue entre le gouvernement et les deux associations aériennes, CALPA (pilotes) et CATCA (contrôleurs).

Par rapport à ses positions initiales, le gouvernement fédéral a reculé dans cette affaire, qu'il s'agisse d'une retraite stratégique, donc momentanée, ou non. Devant les exigences des deux associations aériennes, à forte majorité anglophone, il leur a accordé un droit de veto pour la nomination d'un troisième commissaire, il a exigé que leur rapport soit unanime quant à ses conclusions, que toutes interventions des dirigeants de CALPA et CATCA devant la commission soient intégralement insérées dans le rapport, que les experts appelés à témoigner soient agréés à la fois par les deux associations aériennes et le ministère du Transport, enfin qu'un vote libre intervienne aux Communes pour l'adoption du rapport. On ne se souvient pas qu'un gouvernement ait jamais consenti au départ de telles concessions à l'une des parties impliquées dans un litige faisant l'objet d'une commission d'enquête.

Il ne s'agit pas dans le présent cas de suspecter la bonne foi du ministre des Transports, M. Lang, qui n'a cessé de manifester sa volonté d'étendre le bilinguisme dans la circulation aérienne, au Québec et dans la capitale nationale. Il faut toutefois considérer que le ministre a commis dans cette affaire quelques maladresses successives, qui ont contribué à envenimer le conflit. Le pire est que M. Lang visait justement à l'apaiser en cherchant des formules habiles ou des compromis. Ainsi, lorsqu'il a une première fois nommé président de la commission d'enquête, l'avocat Keenan, de Montréal. Bien qu'ancien conseiller juridique de l'une des associations aériennes opposées au bilinguisme dans les airs, M. Keenan aurait été favorable personnellement à l'extension du bilinguisme aérien au Québec. Le ministre pensait ainsi se concilier les contrôleurs aériens anglophones du pays. Il n'a réussi qu'à provoquer la réaction défavorable des gens de l'air francophones du Québec, devant laquelle M. Keenan a dû démissionner.

En acceptant les conditions posées par les deux associations aériennes pour la conduite de la commission d'enquête, le ministre Lang mettait fin à une grève coûteuse et permettait à la commission d'enquête, reconstituée, de prendre son envol... si on peut dire. Du coup, il provoquait cependant la forte opposition des gens de l'air francophones du Québec, de la population de cette province et relançait les divisions entre francophones et anglophones du pays. M. Lang, lui-même favorable à un bilinguisme plus étendu dans l'aviation civile au Québec, faisait ainsi un pas en arrière en capitulant ou presque devant les deux fortes associations aériennes. Il en restait un doute au Canada, singulièrement au Québec, quant à la volonté de poursuivre le bilinguisme dans les institutions fédérales.

Il est vrai que dans la circulation aérienne, le bilinguisme doit se concilier avec la sécurité. Pour vivre dans sa langue, il faut d'abord vivre.

Qu'il s'agisse des pilotes et de leurs passagers, c'est là une priorité. Cet élément vital de sécurité appesé à celui de la langue explique l'intensité des réactions soulevées de part et d'autre par le conflit. Le premier ministre Trudeau avait pourtant été clair lors de son allocution à la télévision: il ne s'agit pas d'imposer le bilinguisme à tout prix dans la circulation aérienne au Québec, mais de le faire seulement si on a toutes les garanties de sécurité. D'où la création de la commission d'enquête.

Le recul du gouvernement fédéral devant les deux associations aériennes illustre un aspect de nos sociétés modernes. Certains secteurs vitaux de celles-ci sont à la merci de groupes restreints bien organisés collectivement, qui deviennent ainsi en mesure de paralyser son bon fonctionnement. Les contrôleurs aériens et surtout les pilotes sont des cas typiques de ces techniciens qualifiés, solidaires, sûrs d'eux-mêmes, donc aptes à exercer du "chantage" puisqu'ils sont irremplaçables. D'autant plus qu'après neuf jours de grève les pertes s'élevaient à \$25 millions et qu'à la veille des Jeux olympiques de Montréal l'arrêt de la circulation aérienne pouvait s'avérer catastrophique. On a de même vu les travailleurs de la construction aux installations olympiques obtenir à peu près tout ce qu'ils désiraient.

Il n'en reste pas moins qu'une question aussi explosive risque de diviser encore plus profondément le pays. Les différends linguistiques, où qu'ils se produisent, ne tardent pas à devenir inextricables, tant ils s'alimentent aux passions, aux émotions, considérées comme sacrées, donc laissées en dehors des espaces de compromis. Les quelques faux pas effectués par le ministre Lang, en vue de faciliter une solution, paraissent au contraire l'avoir éloignée en introduisant abusivement les deux associations aériennes dans les démarches de la commission d'enquête.

Si la CALPA et la CATCA n'étaient motivées que par des raisons de stricte sécurité aérienne,

les concessions à leur endroit seraient moins graves. Mais il y a plus: elles sont opposées à l'extension du bilinguisme, aussi élément de sécurité pour les pilotes francophones du Québec.

A la suite de l'entente intervenue entre le ministre Lang et les deux associations aériennes, le compromis soulève deux points graves: le gouvernement s'est mis en position de faiblesse vis-à-vis des deux associations, ce qui pourrait aussi paraître comme un précédent à l'avenir; il a également atténué la liberté normale de mouvement d'une commission d'enquête, ce qui est de nature à réduire l'autorité de ses membres.

Ceux-ci ont cependant accepté, jusqu'à nouvel ordre, les cadres restreints à l'intérieur desquels ils devront évoluer (l'entente intervenue n'étant pas idéale mais de compromis). Il faudra attendre les réactions du Conseil de magistrature pour savoir si les restrictions imposées aux juges de la commission d'enquête sont inadmissibles ou partie normale de notre vie politique. En attendant ce verdict, la commission d'enquête risque d'être paralysée. L'intermède serait favorable s'il permettait de revenir à plus de sang froid dans cette affaire, de s'acheminer vers les solutions justes et impartiales qui s'imposent.

Dans les sociétés closes, les solutions rigides et en apparence claires sont coutumières. Le Canada est une société ouverte, qui appelle sens du compromis et imagination pour surmonter les frictions inhérentes à la complexité naturelle de ce genre de sociétés. Encore faut-il qu'il y ait à l'intérieur de ces dernières le minimum de compréhension nécessaire à la résolution des conflits. Voilà un défi sans cesse à relever au Canada et qui à cet égard peut prendre valeur d'exemple pour plusieurs autres régions du monde. C'est là une responsabilité qui n'est pas sans signification au lendemain de notre fête nationale.

Gilles BOYER

l'opinion des lecteurs

Précisions au sujet du français au Holiday Inn, Québec Centre ville

M. Pierre P. Roy,
Laval, P.Q.

Suite à votre lettre adressée à monsieur le rédacteur en chef du journal LE SOLEIL de Québec, et parue le 23 juin, je tiens à apporter quelques précisions à vos affirmations.

Le personnel de la réception de l'hôtel HOLIDAY INN Québec Centre Ville, est composé de onze (11) personnes dont une (1) seule ne parle pas parfaitement le français. Cet employé, de langue anglaise, fut transféré d'un autre Holiday Inn pour lui permettre de perfectionner ses connaissances de la langue française. Lorsqu'en fonction, ce jeune homme n'est jamais seul, la preuve étant que le commis qui vous a enregistré, est un parfait bilingue.

C'est un usage courant dans l'hôtellerie d'avoir un (1) ou deux (2)

employés de langues étrangères dont le but de leur présence est d'améliorer leur connaissance linguistique.

Dans votre lettre, vous affirmez avoir parlé au gérant de l'établissement et que ce monsieur ne parlait pas un mot de français.

Je suis le gérant de cet hôtel depuis son ouverture. Né en France, ayant fait mes études en France, et ayant vécu en France jusqu'en 1963, je peux, en outre, vous assurer que je n'ai jamais refusé d'utiliser ma langue maternelle.

De plus, j'aimerais vous mentionner qu'à la réception de l'hôtel, visible de tous nos clients, il y a un tableau annonçant le ou les membres de la direction, leur service. Ce personnel cadre au nombre de trois (3) entièrement français et ayant émigré au Canada, il y a quelques années.

Au sujet du tarif de votre chambre, l'administration présente ne fait qu'appliquer les accords passés entre votre compagnie et HOLIDAY INN INC. de Memphis. Une photocopie de la page 100 du petit livre intitulé "CORPORATE RATE" vous est jointe au cas où vous ne l'auriez pas en votre possession. En face du nom de Québec, 395 rue de la Couronne, pour la période du 1er juin au 30 septembre 1976, le prix mentionné est de \$28.50 et c'est ce tarif qui vous fut facturé pour votre séjour du 1er au 2 juin 1976.

J'espère, cher monsieur Roy, que vous voudrez bien m'excuser d'avoir eu à vous contredire, mais vous ne m'avez pas laissé d'autre alternative.

Georges Villedary
Directeur
Holiday Inn
Québec Centre Ville

Ce que nous devrions comprendre

M. le rédacteur en chef,

Peuple assiégé par les défenseurs de ce système qui ne profite qu'à une classe de privilégiés; prisonniers nous sommes dans les mailles de ce système économique qu'on ne contrôle pas; étrangers nous sommes dans un pays qu'on nous a pris: "Autour de nous des étrangers sont venus, qu'il nous plait d'appeler des barbares! ils ont pris presque tout le pouvoir; ils ont acquis presque tout l'argent..." (Félix-Antoine Savard, dans Menaud)

Comprendre que ce gouvernement est celui des multi-nationales, de la finance et de l'argent; comprendre que ce gouvernement arrange le jeu démocratique et bâillonne les demandes et les appels légitimes des travailleurs québécois: "Tu penses que j'm'en aperçois pas Que t'es rien qu'un

sous-ministre Nos vrais ministr's sont aux Etats C'est là qu'ils t'administrent..." (Gilles Vigneault, Lettre de Monsieur Identique Lachance à son premier sous-ministre)

Comprendre, pour ne plus vouloir que ça continue; comprendre, pour ne plus accepter de vivre comme des otages dans ce système qui nous diminue: travailleurs obligés de laisser leur santé dans des usines trop polluées, ouvriers exploités: "Tandis qu'eux, les pauvres draveurs, ils s'efforçaient le jour et grelotaient la nuit, les étrangers encaissaient tout le profit de ces misères!" (Félix-Antoine Savard, dans Menaud)

Comprendre, pour savoir que les conditions favorables, dont certains travailleurs québécois profitent aujourd'hui ont été obtenues par de

longues luttes ouvrières et syndicales jamais terminées et toujours recommencer jusqu'au jour... Chantez, Vigneault, Leclerc, Lévesque et Charlebois!

Comprendre, afin de poser "des gestes d'une telle audace que même ceux qui les condamnent seront forcés d'admettre qu'un pouce de délivrance a été gagné pour tous."

Comprendre, pour extirper à tout jamais cette peur qui nous empêche de "traverser le torrent sur les roches", et qui nous tient "assis": "Immanquablement je m'endors et j'y meurs". (Saint-Denis Garneau, dans Regards et jeux dans l'espace)

Dormir aux paroles de Bourassa: nous n'avons pas de pétrole, nous verrons notre monnaie dévaluée nous ne sommes que cinq millions dans une mer anglophone de 200 millions, il y a la langue française, bien sûr; mais il y a aussi la sécurité des passagers... nous allons assister à une fuite des capitaux.

Et mourir, parce qu'on ne se sera pas donné les "services essentiels", parce qu'on se sera trouvé trop bien "assis". Oui, il a bien raison notre ancêtre Menaud: "Chien grognant d'abord, chien couchant ensuite".

Raymond Fleury
St-Justine
Comité de Borchester



HÉRODE LANG ET SALOMÉ.

Pilotes francophones, ne payez plus

"Accounting Services,
Transport Canada,
Box 250,
Montreal Int'l Airport,
Dorval".

Attendu qu'en ce jour je reçois un compte de un dollar (\$1.00) concernant un atterrissage que j'ai effectué sur un aéroport québécois;

Attendu que je suis un pilote canadien-français, c'est-à-dire de naissance, d'éducation et de culture québécoises;

Attendu que ce compte no. 326358 n'est pas rédigé d'une manière bilingue et qu'il décrit l'objet de votre réclamation uniquement en anglais;

Attendu que par là vous ne respectez pas ma qualité d'individu non plus que celle de la collectivité à laquelle j'appartiens;

Attendu que par là également, vous ne respectez pas vos obligations à titre de ministère public et contrevenez à la loi nationale du bilinguisme adoptée par la Chambre des Communes et définissant les langues officielles du Canada;

Attendu que par là enfin vous contrevenez également à la loi de la langue officielle adoptée par l'Assemblée nationale du Québec;

Je vous retourne cette facture ipso facto. Prenez aussi avis qu'elle demeurera impayée à moins qu'elle soit corrigée et qu'elle me soit présentée d'une manière qui la rendra conforme dans sa rédaction aux lois canadienne et québécoise des langues.

J'ose par ailleurs espérer qu'en vous réclamant de m'adresser une facture rédigée en français, vous ne prétendez pas que ce faisant, je

mets rétroactivement "en danger la sécurité de cet atterrissage" que j'ai effectué à Baie-Comeau.

De toute manière, il était si bien fait cet atterrissage qu'il me permet encore, en cette période de fête nationale, avec tous mes os et me sentant parfaitement sûr, de vous dire combien vous pouvez provoquer en moi d'irrespect en me réclamant personnellement de l'argent dans une autre langue que la mienne.

Et lorsqu'une institution canadienne, citoyenne à part entière, réclame en ne le respectant pas de l'argent à un citoyen canadien aussi à part entière, je considère que celui-ci peut dire à celle-là: "Allez au diable...!"

Marcel Deschamps,
693 rue St-Michel
Arvis

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

Documents

"Cher premier ministre..."

"Cher premier ministre,
La présente est pour vous informer que je démissionne comme ministre de l'Environnement et membre de votre Cabinet.

A moins qu'il en soit décidé autrement par les instances compétentes, j'ai l'intention de demeurer membre du caucus libéral et de continuer à siéger à la Chambre des Communes.

Comme vous l'aurez sans doute pressenti, mon geste s'explique par l'entente intervenue entre le ministère des Transports et les associations syndicales de l'air. Il y a, à mon avis, dans cet accord, des erreurs assez graves pour justifier mon geste. Il ne me serait pas possible, dans les circonstances, de respecter les règles de la solidarité ministérielle.

Il serait beaucoup trop long, ici, de faire une analyse exhaustive du texte négocié afin d'en faire ressortir les vices et les lacunes. Je le ferai à la prochaine occasion.

On pourra me faire remarquer que l'accord n'est pas encore ratifié par la partie syndicale. Mais, à mon sens, il l'est déjà par le gouvernement et il serait impossible de remettre en cause les points litigieux sans recréer le chaos dans le transport aérien au Canada.

Il est assez étonnant que je sois amené à démissionner du cabinet sur la question du bilinguisme alors que je vous considère comme le plus ardent et le plus convaincant défenseur de cette politique au Canada. Des progrès énormes ont été réalisés dans ce domaine depuis que vous dirigez les destinées du pays. La vie a de ces contradictions que la raison ne connaît pas.

Nous aurions été en meilleure posture et aurions probablement réglé le problème si l'opposition s'était comportée d'un façon responsable. Monsieur Clark a joué à la petite politique mesquine au lieu de faire ce que son prédécesseur, M. Stanfield, aurait sans doute fait: oublier les intérêts électoraux à court terme pour considérer le bien commun du pays. Quant à M. Broadbent, le moins que nous puissions dire est qu'il fut décevant.

Nous savons que, de l'autre côté de la Chambre, un grand nombre de députés sympathisaient sincèrement avec le gouvernement dans cette crise. Les règles du jeu étant ce qu'elles sont, nous avons dû nous contenter de leur silence.

Des voix venant du Québec se sont fait entendre pour proclamer que le conflit des contrôleurs de l'air prouvait qu'Ottawa ne pouvait implanter le bilinguisme et faire respecter la langue française. Selon eux, seul le Québec peut atteindre cet objectif.

Cet argument est aussi valable que si l'on réclamait que l'éducation soit soustraite à la juridiction de la province sous prétexte qu'elle n'a pu régler son conflit scolaire et faire respecter ses lois du travail.

Je termine en vous assurant de mon appui et de mon amitié tout en regrettant d'avoir à vous adresser cette lettre dans les circonstances difficiles que nous vivons.

Voici le texte intégral des lettres que se sont échangées mercredi et jeudi MM. Jean Marchand et Pierre E. Trudeau, le premier pour faire part de sa démission comme ministre de l'Environnement et membre du Cabinet, le second pour accepter la démission de ce dernier du conseil des ministres.



Le Soleil, André Belle-Isle



Le Soleil, Roland Marcoux

"Mon cher Jean..."

Mon cher Jean,

Après tant d'années passées à travailler ensemble dans le syndicalisme, puis sur la scène politique et dans l'exercice du pouvoir, je te connais assez pour bien me mettre à ta place et éprouver, comme si j'étais toi, les déchirements qui accompagnent ta décision de résigner ton poste au sein du Cabinet.

Je te sais trop viscéralement attaché aux principes et aux idéaux qui sont les nôtres pour avoir agi à la légère. Mais que tu aies posé ton geste avec passion, cela aussi je le sais. Je ne te le reproche pas: tu es une conscience passionnée et c'est ce que nous avons toujours aimé, cherché et admiré en toi.

Tu peux en être sûr, il ne m'aura pas été facile à moi non plus, en des circonstances si pénibles, d'en venir à une décision.

Ta démission, je l'accepte avec le plus grand respect et le plus profond regret, mais sans amertume. La cohérence du pouvoir l'exige, et la solidarité ministérielle, et la fidélité que supposent les accords les plus laborieux, et l'intérêt du pays qui est à tes yeux comme à mes yeux l'intérêt même du Québec.

Tes anciens collègues du Cabinet et tous les ministériels, particulièrement les députés du Québec, déploreront avec moi ton absence au Conseil des Ministres. Cependant, nous nous réjouissons tous de ton intention de demeurer membre du caucus libéral et de conserver ton siège aux Communes. Tu continueras à faire entendre ta voix irremplaçable et à opposer ton authenticité québécoise et canadienne face à toutes ces interprétations mensongères avec lesquelles on tente de subvertir le Québec et de détourner le Canada de sa vocation. Ainsi continueras-tu à servir la cause à laquelle nous nous sommes irrévocablement donnés, celle de l'unité canadienne. Si nos engagements respectifs ne se confondent plus comme ils l'ont fait si longtemps avec un tel bonheur, ils subsistent au moins l'un à côté de l'autre et idéologiquement orientés. C'est l'essentiel, et je suis bien résolu à vivre l'essentiel.

De toute mon amitié intacte,

(signée) Pierre E. T.



Keith SPICER

Le Soleil, André Belle-Isle

Un danger pour la politique de bilinguisme

Le succès de la réforme linguistique canadienne a toujours reposé sur deux impératifs: 1) que les Canadiens d'expression française croient que la réforme est sérieuse, et 2) que les Canadiens d'expression anglaise soient convaincus qu'elle est équitable et raisonnable.

Le mandat extraordinaire du protocole qui a mis fin à la paralysie illégale du réseau aérien a sérieusement miné ces deux impératifs. La crédibilité de la loi sur les langues officielles est maintenant en grand danger aux yeux des Canadiens français. En outre, beaucoup de Canadiens anglais sont restés perplexes à la suite d'une série de situations qui semblaient signifier — bien à tort, je crois — que le gouvernement était prêt à permettre à des intérêts politiques de l'emporter sur le respect de la vie humaine.

Quant à moi, j'ai pour responsabilité de faire appliquer la loi sur les langues officielles de manière à ce que soit respecté le droit des citoyens francophones à la dignité, et de manière à faire bien comprendre aux citoyens anglophones que leur droit solidement établi à la même dignité sera préservé de façon humaine et raisonnable.

Dans toute solution au problème actuel, la sécurité doit évidemment venir au premier rang, et les professionnels anglophones et francophones, de même que, j'en suis convaincu, le gouvernement, ont toujours été d'accord là-dessus. Pourtant, il ne faudrait pas brandir la sécurité comme un slogan vide de sens afin d'intimider le public pour l'amener à accepter des accords politiques qui humilient plus du quart des citoyens du Canada.

Car en effet, comme beaucoup de Canadiens anglophones commentent à s'en rendre compte au lendemain du protocole de lundi, le débat est beaucoup plus vaste qu'une simple lutte de la sécurité et du bilinguisme. D'une part, nous avons été témoins des efforts répétés d'un certain nombre d'hommes honnêtes de toutes les parties en vue de tirer au clair les répercussions pratiques d'un dossier technique extrêmement complexe. Pourtant, par ailleurs, il faudrait être naïf pour nier que d'autres facteurs, qui n'étaient pas techniques, ont pris une importance indue: la crainte de perdre la sécurité d'emploi et d'avancement chez certains pilotes et contrôleurs, dont les carrières sont déjà courtes et pleines de tensions; la politique interne des syndicats; la tentation de la démagogie et, enfin, inéluctablement, certains préjugés ethniques qui se sont fait jour quand des opportunistes ont saisi l'occasion de se manifester.

Au-delà de la satisfaction qu'ont ressentie certains anglophones lundi soir: au-delà du désespoir et du cynisme bien compréhensibles auxquels sont aujourd'hui en proie de nombreux Canadiens français, il reste que la nouvelle commission nommée par le gouvernement doit réussir à faire son travail.

OTTAWA (PC) — L'accord intervenu entre le gouvernement fédéral et les contrôleurs de la circulation aérienne pour mettre fin à la récente perturbation du transport aérien met en danger toute la politique de bilinguisme du gouvernement, a déclaré mercredi M. Keith Spicer, commissaire aux langues officielles. Dans un communiqué rédigé en des termes vigoureux émis à la suite de la démission de M. Jean Marchand du cabinet fédéral, M. Spicer déclare que la sécurité aérienne "ne doit pas servir de slogan aveugle pour forcer le public à accepter des expédients politiques qui humilient plus d'un quart de la population canadienne".

Si l'on veut que son enquête soit considérée partout au Canada comme juste et équitable, si l'on veut que la commission soit seulement en mesure d'entreprendre ses travaux dans un climat de confiance tout autant que d'espoir, je crois qu'au moins les éclaircissements suivants seraient à considérer:

1) La CATCA et la CALPA ont obtenu des assurances sans précédent d'être entendus à toutes les étapes de l'enquête, dans des conditions qui leur offrent apparemment toutes les garanties qu'elles avaient demandées. Elles devraient émettre conjointement une déclaration assurant le public et leurs collègues francophones qu'elles acceptent les conclusions de la commission, quelles qu'elles soient. Les dirigeants de ces deux groupes devraient pouvoir s'élever au-dessus des calculs à court terme pour faire cette déclaration très simple et très normale, prouvant ainsi qu'ils ont confiance en leurs propres arguments techniques.

2) Le gouvernement devrait trouver les moyens de s'assurer que l'Association des gens de l'air reçoive les mêmes garanties que la CATCA et la CALPA en ce qui concerne le caractère impartial du mandat de la nouvelle commission. Celle-ci, au demeurant, étudiera le contrôle de la circulation aérienne au Québec fondamentalement, et non pas en Alberta ou à Terre-Neuve. Par conséquent, il apparaît logique que les gens de l'air du Québec aient un rôle important à jouer et qu'ils contribuent vraiment à décider de ce qui est sûr dans leur propre espace aérien.

3) En attendant que la nouvelle commission entreprenne ses travaux, les dirigeants de la CATCA, de la CALPA et des Gens de l'air devraient se réunir sans formalités, sans conditions préalables ni publicité, pour réexaminer, en spécialistes qu'ils sont, tous les moyens qui pourraient leur permettre de travailler ensemble en vue d'aider à créer le climat de confiance mutuelle minimale qui sera essentiel, en fin de compte, si l'on veut que l'enquête de la commission soit couronnée de succès le plus tôt possible.

C'est demain la Fête nationale du Canada. Sans se bercer d'illusions ni verser dans un cynisme facile, ne serait-il pas opportun que tous les Canadiens se demandent encore s'ils sont disposés à faire ce que les quelques efforts indispensables au maintien d'un Canada sensé. Les jours qui viennent mettront à l'épreuve la maturité de tous les Canadiens, la foi durement ébranlée de beaucoup de francophones et le courage des anglophones à l'esprit ouvert, qui forment toujours, j'en suis sûr, la grande majorité.

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI, \$3,10 PAR SEMAINE. SEPT-ILES et PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1,25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITE: DU LUNDI AU VENDREDI 0,20 LE SAMEDI 0,40

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi:	\$13,75	\$27,50	\$55,00
Sept-iles et Port Cartier (par porteur)	\$15,75	\$31,25	\$62,50
Province de Québec	\$15,00	\$30,00	\$60,00
Autres provinces du Canada	\$17,50	\$35,00	\$70,00
Pays étrangers	\$37,50	\$75,00	\$150,00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233

REDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES	647-3311
CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3435
PUBLICITE GENERALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

Grève du zèle chez les contrôleurs francophones québécois

par Benoit LAVOIE

Des délais importants ont retardé tout au cours de la journée d'hier la circulation aérienne aux principaux aéroports du Québec et des plaintes officielles contre le travail des contrôleurs aériens se sont accumulées.

Ces délais et la lenteur du travail des contrôleurs est due, selon Pierre Beaudry, secrétaire général de l'Association des gens de l'air du Québec, au "stress" qui s'est emparé des contrôleurs membres de cette association devant l'humiliant devoir qui leur est

fait par le gouvernement fédéral face au bilinguisme.

"Il faut que les standards de sécurité établis aux aéroports québécois soient considérablement renforcés, puisque les associations anglophones de pilotes et de contrôleurs canadiens, CATCA et CALPA, mettent justement cette sécurité en doute", a expliqué celui-ci.

Il s'agit en fait d'une "grève de sécurité maximum décrétée dès hier matin par l'AGAQ pour ses membres

contrôleurs de la sécurité aérienne, dans tous les aéroports du Québec.

Cette grève veut témoigner un appui et une solidarité au ministre démissionnaire Jean Marchand, et demander aux juges nommés enquêteurs d'une commission devant juger de la sécurité du bilinguisme de se recuser.

Cette action était déjà spontanément entreprise depuis les décisions du gouvernement fédéral. L'AGAQ l'a déclarée officielle hier, pour un minimum de 48 heures, dans l'attente d'un développement intéressant.

Elle touche particulièrement tous les vols dont les pilotes sont membres de la CALPA et ceux des compagnies aériennes internationales qui ont appuyé au cours des derniers jours l'action de CALPA et CATCA en boycottant l'espace aérien canadien.

Il va sans dire que les pilotes des compagnies aériennes Québécois, Nordair, Eastern Airlines, Delta Airlines et autres qui n'ont pas embarqué dans la grève sauvage de CALPA et de CATCA ne sont pas touchés par cette action.

M. Beaudry, lui-même contrôleur aérien à l'aéroport de Sainte-Foy, a rapporté que le travail d'un contrôleur est de faire un compromis entre la sécurité des appareils volant dans un territoire donné et l'efficacité de leur service. Comme cette sécurité a été mise en doute, et à cause du "stress" imposé aux contrôleurs francophones, l'accent est porté sur la sécurité des approches aux aéroports, impliquant des délais longs et ardu pour les équipages des avions et pour leurs passagers. Mais la sécurité en est d'autant plus grande.

Tard hier soir, les dirigeants de l'AGAQ continuaient de discuter de la question et attendaient patiemment que les trois juges nommés pour enquêter sur la sécurité aérienne se démettent de leurs attributions.

Aussi, sans pouvoir les mentionner pour le moment, des moyens de pression sont à l'étude, qui compléteront le climat de "stress" vécu par les contrôleurs aériens francophones, québécois.

Crise du bilinguisme... (Suite de la première page)

la pilule prescrite au peuple canadien par le ministre Lang.

Le "vrai leader" du caucus québécois

Même si la crise actuelle échappait, hier, à tous les touristes qui profitaient de ce 1er juillet pour visiter la colline parlementaire désertée, députés et ministres étant retournés dans leur circonscription respectives, la bataille risque de reprendre de plus belle dès lundi et peut-être pas, comme on pourrait s'y attendre, sur le parquet des Communes mais bien à l'intérieur même du Parti libéral fédéral.

C'est maintenant un secret de polichinelle que les deux caucuses libéraux de mercredi ont été des plus houleux.

Certains députés québécois, joints dans leur circonscription, qui préfèrent cependant garder l'anonymat, ont nettement laissé savoir à la presse que le leader actuel du caucus québécois Marc Lalonde aura fort à faire pour assurer son leadership sur les troupes libérales.

En effet, M. Marc Lalonde, actuel ministre de la Santé et du Bien-être social et ancien chef de cabinet du premier ministre, garderait de son côté les membres les plus "canadiens" parmi les députés et ministres québécois, fidèles à MM. Trudeau et Lang. Ce groupe comprendrait, en plus des anglophones, tous les ministres venant du Québec comme les Chrétiens, Goyer et Lessard.

Ils respectent, comme le dit la lettre du premier ministre à Jean Marchand, la solidarité ministérielle, la cohérence du pouvoir et la fidélité "que supposent les accords les plus laborieux".

Il n'en est pas de même pour une bonne partie des députés libéraux québécois qui, après avoir accepté de se plier mercredi aux raisons du tandem Trudeau-Lang, n'entendent

pas moins se battre contre ce que le député Serge Joyal a déjà appelé "l'inacceptable" solution du ministre Otto Lang.

D'ailleurs, Jean Marchand ne s'est pas caché lui non plus pour affirmer que, comme simple député, il aura les coudées plus franches pour mener à bien le "pari" du bilinguisme au Canada.

M. Marchand risque ainsi de se retrouver le vrai leader moral du caucus québécois, laissant pour compte Marc Lalonde pris littéralement avec une mutinerie sur les bras.

Les Ducloux-DeBané-Joyal sont loin d'être mécontents de voir un Jean Marchand revenir aux arrières-bancs d'autant plus que ce dernier avait cristallisé autour de lui les espoirs des Gens de l'air du Québec et, au dire de Roger Demers, de tous ceux qui voulaient implanter la francophonie à Ottawa.

Quant au député libéral de Lapointe, M. Gilles Marceau, il déclarait hier sur les ondes d'une station radiophonique de Montréal, que si les Québécois ne voyaient plus la chance de défendre le bilinguisme à Ottawa, il devrait peut-être mieux songer à oeuvrer sur la scène québécoise.

La bataille au Québec

Le gouvernement de M. Trudeau risque ainsi d'être plus ébranlé de l'intérieur qu'en Chambre.

L'opposition conservatrice et néo-démocrate tentera, il va de soi, d'exploiter cette faiblesse interne du Parti libéral comme l'a déjà commencé le député de St-Hyacinthe, M. Claude Wagner.

Les Conservateurs, dont bon nombre de députés se faisaient aux Communes les porte-voix des pilotes et contrôleurs anglophones ont, mercredi dernier en Chambre, resté muets sur

l'entente, satisfaits de l'apaisement de la crise au Canada anglais.

La démission du ministre Marchand qui a accusé les Tories de "politique mesquine" dans le conflit de l'air, leur apportera sûrement de l'eau au moulin mais les attaques sérieuses originent déjà à l'est de l'Outaouais.

La présidente de la section québécoise du Parti libéral du Canada, Mme Dalia Woo considère que l'entente entre Otto Lang et les groupes CALPA et CATCA est une "défaite pour la population francophone du pays.

Le fossé de plus s'élargit entre les libéraux provinciaux et fédéraux, l'Assemblée nationale s'étant prononcée mercredi en faveur de la lutte des Gens de l'air du Québec, sans oublier la demande de démission du ministre Lang faite par cinq députés du gouvernement Bourassa.

Avec ce concert de protestations ralliant syndiqués des granaes centrales et universitaires comme le politologue Léon Dion, s'ajoute l'action directe des Gens de l'air qui ont l'intention de poursuivre pour un certain temps leur grève perlée sur les aéroports québécois, rendant la monnaie de la pièce aux compagnies qui ont boycotté l'espace aérien québécois pendant le dernier conflit.

Intéressante sera sans doute la réaction d'Ottawa en particulier du ministre Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor, devant ces débrayages sporadiques.

M. Chrétien avait justement déclaré il y a deux semaines à propos de CATCA et CALPA que le bilinguisme ne se négociait pas lors des conventions collectives. Une semaine plus tard, le gouvernement signait une entente avec les pilotes de la CALPA en grève illégale et non-partie des négociations.

La grande fête... (Suite de la première page)

Un total de \$85,000 de subventions gouvernementales (\$30,000 des Affaires culturelles; \$25,000 du Haut-Commissariat; \$10,000 du Tourisme; \$20,000 du Conseil exécutif). La campagne de financement auprès des hommes d'affaires marcherait modestement; elle vise un objectif de \$35,000. A la cour du petit séminaire, les billets d'entrée coûteront de \$4 à \$5 selon le spectacle. Plusieurs activités et spectacles seront gratuits.

Journée d'ouverture aux enfants

La journée d'ouverture destinée aux enfants et aux parents aura lieu sur les Plaines, devant le musée du Québec. Il y aura un grand rassemblement de enfants des différents terrains de jeux devant le parlement en présence du premier ministre. Tous se rassembleront sur le grand terrain des Plaines où des activités diverses auront lieu toute la journée: dessins à la craie sur la rue, clowns qui descendent du ciel, envol de cerfs-volants, ateliers de marionnettes, théâtre, bricolage, sports, etc. Chacun apporte son pique-nique. On invite les enfants à se costumer. Ils pourront d'ailleurs s'amuser en compagnie des clowns Informa-tique, La Bébelle, les troupes de

marionnettes Mérimat et Abat-jour le théâtre Parminou, Plutus et Saturnien et d'autres. C'est évidemment gratuit.

A noter que le festival a besoin de 50 jeunes de 15 à 20 ans pour actionner les cerfs-volants géants. Adressez-vous aux organisateurs qui portent des gilets jaunes.

Samedi, le 10 juillet, grande journée "Plein-Air". Des activités, pour tous et pour tous les goûts, sportives et culturelles, se dérouleront à travers la ville. Un seul lieu commun: le tout se passe à l'extérieur, en plein soleil.

Le tout débute par un petit déjeuner et une marche de santé sur les Plaines devant le musée. Vers 10h, des policiers de la ville marqueront les bicyclettes pour les protéger contre le vol (Opération volcan); il y aura aussi un cours de prudence à bicyclette (Opération survie).

A 10h30, la Fédération de cyclotourisme de Québec donnera le départ à un grand rallye à travers la ville. Les étapes sont le manège militaire, le Vieux Québec, le parc des Braves, Saint-Sauveur, Limoulu, le tout se terminant au parc Cartier-Brébeuf.

Pendant ce temps, il y aura derrière le musée une exposition de voitures anciennes. Celles-ci formeront ensuite un défilé qui se dirigera vers le parc Cartier-Brébeuf.

Sur la Saint-Charles, il y aura au début de l'après-midi une démonstration d'avions miniatures et de bateaux téléguidés. En outre, inauguration officielle sur la rivière nouvellement aménagée des activités nautiques. Il y aura de plus une foule d'activités de toutes sortes à cet endroit, durant l'après-midi.

Rappelons que dans la cour du petit séminaire, il y aura des spectacles prestigieux chaque soir. Louise Forestier avec en première partie les "Mimes électriques" ouvrira le bal. Les autres soirs suivront des grands noms comme: André Gagnon, Robert Charlebois, Gilles Vigneault, Jean Lapointe, Peter McCutcheon, etc.

Du spectacle, du théâtre, du cinéma, de la musique classique. Nous publierons dans notre cahier des arts de samedi le programme complet du festival d'été.

Les deux Chines... (Suite de la première page)

bissement de relations diplomatiques avec Pékin et la rupture de ses relations avec Taïpeh.

Il ajoute que Pékin a officiellement demandé au gouvernement canadien d'interdire la participation aux Jeux de Montréal de tous les sélectionnés olympiques de Formose, mais que son pays est prêt à les accueillir à condition que leur délégation n'utilise pas une appellation comprenant le mot "Chine" et ne prenne pas comme emblème le drapeau de la Chine continentale.

Dans sa réponse, en date du 8 juin,

lord Killanin souligne que la décision canadienne est en "conflit total" avec les principes olympiques qui interdisent les discriminations contre les participants en raison de leur race, de leur religion ou de leur affiliation politique.

Il souligne, d'autre part que "pendant la période des Jeux, le Comité international olympique est l'autorité suprême".

Le comité international olympique a le pouvoir de retirer son approbation des compétitions, ce qui rendrait toute

médaille gagnée inutile dans le monde de l'athlétisme.

La position du Canada a été réaffirmée dans un message adressé le 27 juin à lord Killanin par le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, expliquant que cette position "concerne toute la politique chinoise et reflète les conditions de notre souveraineté nationale".

Ces lettres ont été rendues publiques à la suite de l'échec des discussions qui se sont déroulées mercredi à Francfort.

N'oubliez pas...

d'avertir votre porteur de garder tous les exemplaires de votre journal Le Soleil lorsque vous partirez en vacances. Il vous les livrera à votre retour, vous pourrez ainsi prendre connaissance de tout ce qui s'est passé en votre absence. Il n'y a pas de frais supplémentaires pour ce service.

Nom de l'abonné.....

Adresse.....

Date du départ.....

Date du retour.....

Donnez ce coupon à votre porteur ou faites-le parvenir à:

LE SOLEIL Limitée
Service aux abonnés (Tirage)
390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6

ou communiquez avec nous à

647-3334

LE SOLEIL

Ça flotte... avec le petit bateau

Chacun pour soi et WHITE SAIL pour tous

A la santé de mon Rhuméo

WOW! Quel punch!

J'aime la pêche avec WHITE SAIL

Moi, je l'adore.

Permission de monter à bord du p'tit bateau

Qui veut jouer au Rhummy 500?

Sacrebleu! WHITE SAIL ça s'prend avec tout!

J'descends chercher de la glace

Pour obtenir les recettes White Sail, écrivez à: Recettes White Sail Dept. NPQ, C.P. 636 Succursale A, Montréal H3C 2S1

Wood's WHITE SAIL White Rum

WHITE SAIL

Le rhum blanc léger de bonne compagnie. White Sail est un rhum coupé tout spécialement pour répondre au goût du jour. Et le fait qu'il est reconnu comme le meilleur des rhums blancs dans la plupart des tests, le prouve.

Un produit Thomas Adams Distillers Ltd. ... Notre premier souci, c'est la qualité.



monsieur québec

par yves bernier

Les fraises de l'île, en ville!

Un thème qui rime pour marquer le festival des fraises de l'île d'Orléans qui débute aujourd'hui dans tous les restaurants du Québec Hilton: "Les fraises de l'île, en ville!" Mercredi matin, journalistes et personnel de la restauration de l'hôtel se sont rendus chez MM. Lauréat et Raynald Lemelin, à St-François, cueillir les premières fraises de la saison (la cueillette a commencé officiellement lundi) qui sont "énormes" cette année. En 30 minutes, les 24 invités ont rempli 72 paniers de cinq livres. Après quoi, dans la maison paternelle tricentenaire, les "cueilleurs" de fraises ont pris le "déjeuner sur l'herbe" (on a fait semblant, parce que dehors y faisait pas assez chaud) pour arriver enfin aux desserts: fraises Romanoff, au porto, au sirop d'érable, au kirsch, fraîchement cueillies. C'était succulent. Jusqu'au 17 juillet, les clients des restaurants Hilton pourront déguster ce fruit rouge, orgueil de nos cultivateurs de l'île. Chaque portion bien arrosée vous sera vendue \$1.50 et les fraises Romanoff coûteront \$2.50.



Une semaine en retard

Loto-Québec est généralement assez efficace. Cette fois-ci, on s'est trompé. Sur votre billet de mini-loto, dont le tirage a lieu ce soir, on a inscrit "Semaine du patrimoine", alors que cet événement se tenait la semaine dernière, du 20 au 27 juin. Sans doute que l'on a voulu prolonger le souvenir de cette semaine inoubliable.

Civisme et baseball

C'est pas trop tôt! D'ici les 10 prochaines semaines, certains policiers de la ville de Québec, experts en "billets", remettront des "billets" de baseball pour les Métros, en collaboration avec l'Opération Survie, aux automobilistes ou cyclistes faisant preuve de civisme. Ces billets valent \$1 et seront remis par paire. Si un agent voit sans colle un billet, espérons que ce sera pour le baseball.

368e anniversaire

C'est le 3 juillet 1608, il y a 368 ans, que Samuel de Champlain débarquait à Québec. Demain, la Société historique de Québec déposera une gerbe de fleurs au pied du monument du fondateur, à 17h. Rappelons que ce monument est situé sur la Terrasse Dufferin, près de la Place d'Armes.

Spectacles de fin de semaine

Parc des Gouverneurs

Ce soir, 20h30: Jean-Claude Dupont, Pier-Jo, chansonniers.

— Demain soir, 20h30: Jim Corcoran, Bertrand Gosselin, chansonniers.

— Dimanche, 14h30: Théâtre pour enfants.

Parc Cartier-Brébeuf

Ce soir, 20h30: La Boule, groupe folklorique.

— Demain soir, 20h30: La Crémillère, danse folklorique.

"monsieur québec en vacances"

Fatigué du travail, des taxes, du transport en commun, de la circulation, des saucisses cocktails, du cidre acidulé, de la poussière de l'incinérateur municipal, du fouillis dans les comptes de l'Hydro, de l'air conditionné des grands hôtels, des soupers canadiens, des tombolas, des clubs sociaux, de la crise du logement, du monstre gouvernemental, monsieur québec prend des vacances pour quelques semaines. En principe, si les vacances ne sont pas trop fatigantes, il devrait revenir dans sa ville le 19 juillet pour regarder d'autres "monsieur québec" partir eux aussi en vacances. Reposé, il nous parlera sans doute des touristes et autres bibittes de même acabit venus voir ce qu'est une "vraie ville" qui vit.

faits divers

Sept morts survenues sur la route

par Lucien LATULIPPE

Le congé de la Confédération a fait sept morts sur les routes, hier et cette nuit.

Marie-Claude Dionne, âgée de 13 ans, fille de Marcel Dionne, du 1443 rue Cantin, à Sainte-Foy, a péri vers 17h, avant-hier, lors d'une collision au croisement du boulevard Hamel et de la rue Jean

Gauvin, à Sainte-Foy. Mme Dionne a aussi été blessée, ainsi que son fils André, âgé de 12 ans.

Léon Samson, âgé de 26 ans, de Montmagny, a été trouvé mort, hier matin, près de son auto qui venait de prendre une embardée sur la route 132, près du garage de la Voirie provinciale, à Montmagny.

Denis Tremblay, âgé de 24 ans, de Bagotville, est mort, hier, à la suite d'une chute en motocyclette survenue la veille. Il était le frère de Jean-Claude Tremblay, joueur de défense des Nordiques de Québec.

Gaetan Morais, âgé de 18 ans, de Chicoutimi, a perdu la vie, avant-hier, à la suite d'une collision de sa moto

avec une auto entre Saint-Honoré et Chicoutimi.

Michèle Roy, âgée de 7 ans, fille de Lucien Roy, du rang 2 ouest à Saint-Fabien de Rimouski, a été mortellement blessée par une auto, avant-hier, en face du domicile de ses parents.

Clifford Letemplier, âgé de 41 ans, de Blanc-Sablon, sur la basse Côte-Nord, est mort

à la suite de l'embardée de la niveleuse qu'il conduisait sur la route, entre Radar Bay et Middle Bay, à huit milles à l'ouest de Blanc-Sablon.

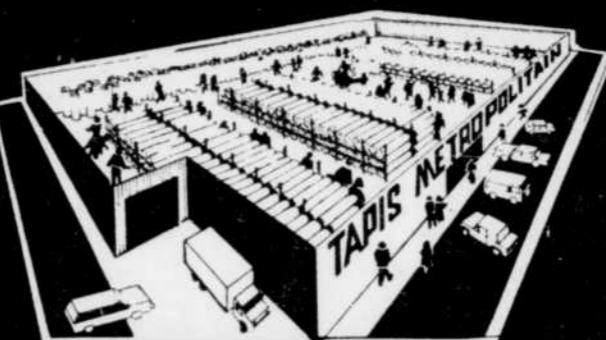
Vers 1h15, ce matin, Gaston Miville, 21 ans, du 233, rue Evêché, à Rimouski, a perdu la vie quand l'automobile qu'il occupait a capoté dans le rang 2 de Saint-Anaclet.

TAPIS METROPOLITAIN

VENTE de TAPIS

BALANCES de ROULEAUX

— VENDREDI
— SAMEDI
— LUNDI
— SEULEMENT



COMPAREZ !
VASTE CHOIX de \$6.95 à \$8.95

- tapis commercial
- 100% nylon
- shag deux tons
- nylon ciselé

PRIX METROPOLITAIN

\$4.95 v.c.

LIQUIDATION

- lignes discontinuées
- couleurs discontinuées
- balance de contrats industriels

1re qualité seulement.

COMPAREZ !
VASTE CHOIX de \$8.95 à \$10.95

- shag très épais
- 100% nylon deux tons
- tapis commercial
- acrylique ciselé

PRIX METROPOLITAIN

\$6.95 v.c.

COMPAREZ !
VASTE CHOIX de \$7.95 à \$9.95

- peluche 100% nylon
- tapis texturé acrylique
- tapis de cuisine
- shag deux tons

PRIX METROPOLITAIN

\$5.95

COMPAREZ !
VASTE CHOIX de \$9.95 à \$11.95

- shag deux tons
- tapis fini velours
- tapis à motifs
- shag uni

PRIX METROPOLITAIN

\$7.95 v.c.

EPARGNEZ JUSQU'À 60% SUR BALANCES DE ROULEAUX.

# STOCK	QUALITE	COULEUR	GRANDEUR	PRIX REG.	PRIX METRO	# STOCK	QUALITE	COULEUR	GRANDEUR	PRIX REG.	PRIX METRO
Q85 757	Camel	Cr	12' x 7'10"	\$80.00	\$ 68.00	Q86 2821	Burlington Shag	Rouille	12' x 14'4"	\$288.00	\$170.00
Q85 931	Harding Olympic	Cr	12' x 8'10"	\$ 96.00	\$ 63.00	Q86 2016	Krauss Ciselé	Canari	12' x 11'6"	\$176.00	\$130.00
Q85 930	Harding Velours	Cr	10'2" x 18'2"	\$418.00	\$376.00	Q85 812	Crossley Splush	Vert forêt	12' x 11'	\$190.00	\$123.00
Q85 928	Crossley Splush	Orange	12' x 11'8"	\$318.00	\$267.00	Q86 2019	Venture Commercial	Rouille	12' x 8'4"	\$ 75.00	\$ 54.00
Q85 925	Crossley Splush	Bleu	12' x 10'6"	\$308.00	\$239.00	Q85 851	Krauss Bouclé	Vert	12' x 17'	\$180.00	\$110.00
Q85 926	Celonese ciselé	Vert	11'5" x 9'	\$121.00	\$ 66.00	Q85 862	Harding Shag	Cr	12' x 18'4"	\$350.00	\$200.00
Q85 924	Harding motifs	Brun	12' x 13'6"	\$288.00	\$169.00	Q86 2015	Primitive	Brun	12' x 16'	\$220.00	\$160.00
Q85 920	Harding motifs	Orange	12' x 26'	\$467.00	\$328.00	Q86 2003	Krauss ciselé	Cuivre indien	12' x 17'	\$264.00	\$185.00
Q85 2038	Harding velours	Coquille	12' x 10'6"	\$196.00	\$139.00	Q85 837	Celonese motifs	Cr	12' x 23'5"	\$382.00	\$283.00
Q85 899	Celonese Twist	Vert	12' x 23'3"	\$480.00	\$423.00	Q85 825	Celonese velours	Bleu	12' x 10'2"	\$167.00	\$100.00
Q86 2025	Burlington Splush	Beige	12' x 16'	\$264.00	\$185.00	Q85 853	Harding motifs	Vert	12' x 16'	\$145.00	\$ 95.00
Q85 893	Celonese velours	Brun	12' x 11'	\$129.00	\$104.00	Q85 801	Krauss Shag	Vert	12' x 8'3"	\$131.00	\$ 75.00
Q86 2029	Armstrong Shag	Cr	12' x 14'6"	\$190.00	\$120.00	Q86 1177	Celonese Shag	Rose	12' x 15'6"	\$208.00	\$116.00
Q86 2030	Jaguard	Cr	12' x 14'6"	\$183.00	\$130.00	Q86 1168	Harding Commercial	Vert	12' x 14'6"	\$170.00	\$105.00
Q85 881	Bellewood	Beige	12' x 26'	\$625.00	\$375.00	Q85 922	Celonese ciselé	Brun	12' x 6'8"	\$107.00	\$ 68.00
Q85 882	Celonese Twist	Cr	12' x 8'6"	\$163.00	\$121.00	Q85 907	Krauss motifs	Rouge	12' x 23'7"	\$284.00	\$179.00
Q85 875	Burlington Shag	Beige	10'2" x 13'10"	\$181.00	\$122.00	Q85 2009	Harding Commercial	Vert	12' x 8'10"	\$184.00	\$ 88.00
						Q85 808	Harding motifs	Beige	12' x 15'	\$220.00	\$ 155.00



AUCUN COMPTANT
1er PAIEMENT 45 JOURS
SUR PLAN DIFFÉRÉ.

VOTRE PRIX EST GARANTI POUR 100 JOURS
Si vous trouvez la même qualité de tapis ailleurs à plus bas prix, dans les 100 jours qui suivent votre achat, Tapis Métropolitain vous remboursera la différence plus 10%.



JEAN-LOUIS CHAPPELAINE
Président

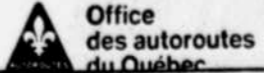
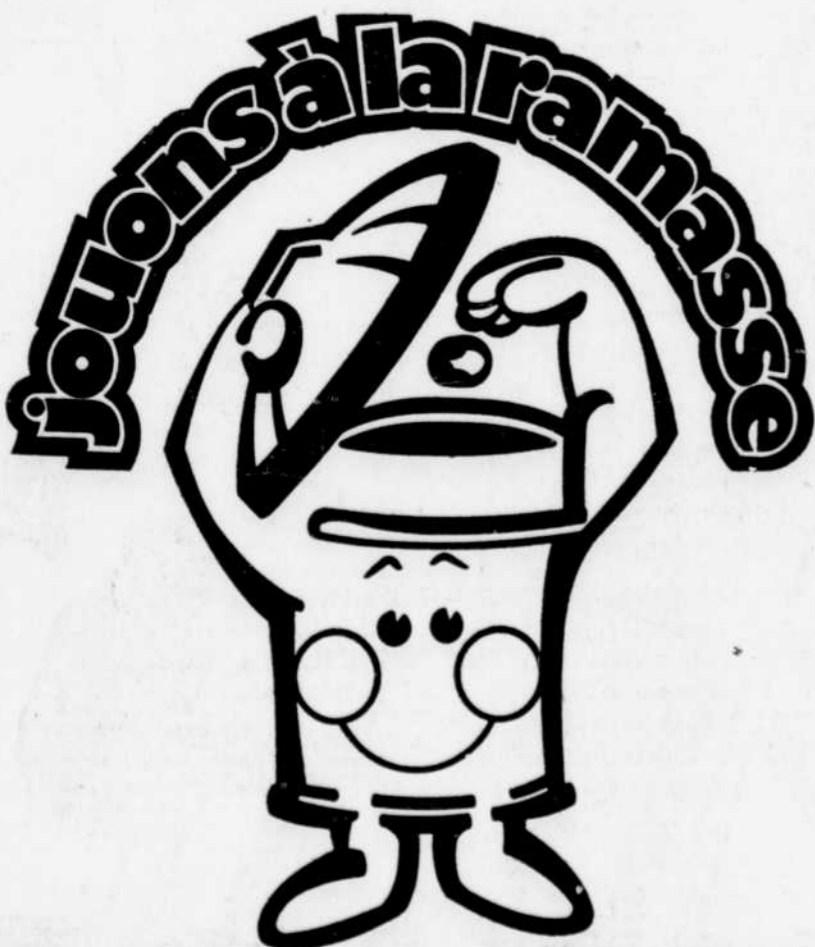
TAPIS METROPOLITAIN

215 BOUL. HAMEL - VILLE VANIER - TEL.: 681-3514
(FACE A L'HOPITAL CHRIST-ROI)



MICHEL CHAPPELAINE
Vice-président

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'À 18H. — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21H. — SAMEDI JUSQU'À 17H.



Vive les ordures!

Chaque année on recueille plus de 200,000 livres d'ordures le long des autoroutes à péage, sans compter les autres. On aménage les abords de cette grande voie de circulation à grands frais, et ce qui pourrait constituer des oasis de verdure devient rapidement un dépotoir. "Un tel comportement des usagers, c'est plus que de l'insouciance, c'est de l'incurie", nous souligne l'Office des autoroutes du Québec. C'est pourquoi nous vous convions à une grande campagne de protection de l'environnement, du 1er juillet au 6 septembre. Tous ensemble, "Jouons à la ramasse", et vous verrez comme c'est beau.

la consommation

Les confitures-maison, meilleures, mais à peine plus économiques



Trouver des pots à conserves est assez facile, mais renouveler les couvercles n'est pas une sinécure cette année.

Depuis des générations les familles québécoises, conservant une habitude française ancestrale, font leurs confitures pendant la période estivale.

Quelques ménagères ont délaissé pendant des années cette tradition mais, avec la vague de retour aux sources, elles retournent de plus en plus dans la cuisine pour y fabriquer leurs propres conserves de fruits.

Est-ce que la mise en conserve, la congélation et les confitures de fruits constituent une opération avantageuse?

Oui, car ces travaux requièrent finalement peu de temps, peu d'électricité, peu d'ingrédients et un strict minimum de connaissances culinaires.

En effet, faire des confitures et des conserves de fruits n'est pas sorcier et le résultat est tellement plus savoureux que les confitures du commerce.

Même s'il est difficile de calculer précisément le coût de revient d'un pot de confitures aux fraises "maison" parce que les concentrations en sucre varient d'une recette à l'autre, une recette qui nécessiterait sucre et fruits en proportions égales (une tasse de sucre pour une tasse de fraises) a occasionné un déboursé global de 65 cents pour un pot de confitures de 16 onces. La quantité équivalente de confitures du commerce coûte approximativement 75 cents.

L'économie réalisée est donc de 10 cents le pot de 16 onces, si on ne tient pas

compte du temps consacré au travail et qu'on ne calcule pas l'achat de pots à confitures et la paraffine pour sceller les bocaux.

En fait, l'économie est presque négligeable, l'expérience ayant démontré qu'il se consommera généralement plus de confiture-maison au cours de l'hiver, parce qu'elle est meilleure et abondante que la confiture commerciale.

La différence est dans le goût et dans la fierté bien

légitime du "je les ai faites moi-même".

Comment les manger?

Les fraises se consomment évidemment à l'état naturel, ou simplement avec du sucre ou dans une salade de fruits frais.

Des ménagères de l'île d'Orléans les appréhendent de la manière suivante: elles les écrasent au pilon et ajoutent du sucre au goût. Une fois le sucre bien dilué, elles congèlent la préparation. Au moment de l'utiliser sur du gâteau, de la crème glacée ou avec de la crème fraîche, elles dégèlent rapidement en

plaçant le contenant dans l'eau chaude.

Outre la confiture traditionnelle, avec fruits entiers cuits dans le sucre, on peut faire de la "jam" qui consiste en une bouillie de fruits écrasés et de sucre. Cette dernière méthode de cuisson permet aux fruits de rester tendres sous la dent, même après des mois d'entreposage.

On peut également en utilisant le liquéfieur (blender) fabriquer un tartinage de confiture de fraises qui s'emploie bien dans les gâteaux roulés, sur les biscuits à la confiture ou dans les sorbets.

Enfin, on peut également congeler les fraises fraîches qui seront subéquemment employées au gré de l'imagination de chacun.

Les fraises contiennent surtout de la vitamine C

Les fraises contiennent de la vitamine C (la vitamine tonifiante) en quantité suffisante et quelques traces des vitamines A, B et E.

Mais à la cuisson en confiture, il ne reste plus qu'un soupçon de vitamine C.

Ainsi, pour tirer le plus possible de valeur nutritive des fraises, il vaut mieux les consommer au naturel. Frais, ce fruit est tellement savoureux qu'il satisfait les plus capricieux.

La fraise contient également des oligo-éléments, tels que fer et manganèse, dont

l'organisme humain a besoin pour renouveler quotidiennement sa structure.

Les oligo-éléments, même s'ils ne forment ni le squelette, la chair ou les cellules, interviennent à l'intérieur des cellules où leurs réactions subtiles maintiennent la vie.

Outre le fer et la manganèse, la fraise contient du cuivre, du zinc, du magnésium, du silicium et de l'arsenic.

Comme les vitamines, ces oligo-éléments se retrouvent quotidiennement dans notre alimentation.



Consommée fraîche, la fraise contient de la vitamine C, mais il n'en subsiste que quelques traces une fois qu'elle est transformée en confiture.

Les couvercles à pots de conserves se font rares

par Monique PAYEUR

La compagnie Ampak de Montréal produit "jour et nuit et sept jours par semaine", a déclaré cette semaine un porte-parole de cette compagnie, afin de pallier à la pénurie de couvercles de pots de conserves.

Plusieurs consommateurs de la région de Québec, comme de plusieurs autres régions du Canada, se plaignent de ne pouvoir trouver sur le marché des couvercles de pots de conserves (ces couvercles avec bande caoutchoutée).

Il est en effet difficile de dénicher ces couvercles pour sceller les conserves à vide. Une rapide enquête effectuée dans différentes grandes quincailleries de Québec, cette semaine, a donné de piètres résultats.

La chaîne Rona, semble-t-il, est à peu près la seule qui possède dans ses quincailleries des couvercles à pots de conserves. Les couvercles s'y vendent présentement \$1,69 la boîte de 24 couvercles standard.

Les pots sont produits par Dominion Glass et sont disponibles à l'achat, avec couvercles caoutchoutés. Ces couvercles sont, pour la plupart, inutilisables après un an ou deux d'usage. Il faut alors en acheter séparément.

Popularité accrue

La pénurie de pots à confitures et surtout de couvercles est due, affirment les porte-parole de Dominion Glass et

de Ampak, à l'augmentation spectaculaire de la popularité des conserves-maison depuis deux ans.

La vente des pots à conserves et à confitures a augmenté de 100 pour cent en deux ans, a expliqué le porte-parole de Ampak à Montréal, ce qui dépasse de loin les prévisions du marché telles qu'établies par Ampak et les autres compagnies qui fabriquent de tels pots.

Cette pénurie de pots et couvercles avait d'ailleurs fait l'objet d'un débat aux Communes d'Ottawa au début du mois.

Selon Ampak et Dominion Glass, les choses devraient se tasser éventuellement, mais, même si on produit beaucoup de couvercles présentement, personne ne s'aventure à dire quand il sera possible d'approvisionner tous les points de vente.

Les prix à Montréal et Québec

OTTAWA (PC) — Montréal et Québec sont de toutes les grandes villes au Canada celles où les prix ont le moins monté entre mai l'an dernier et mai cette année, a annoncé Statistique Canada.

L'organisme précise que la hausse de l'indice des prix à la consommation y a été de 8 p.c., alors qu'à Vancouver la hausse de cet indice a été de 11,6 p.c. C'est à Vancouver que l'augmentation a été la plus forte. A Regina, elle a été de 10,4 p.c., à Winnipeg, de 10,3 p.c., à Calgary et Thunder Bay, de 10,1 p.c., à Edmonton, de 10 p.c., à Saskatoon et Halifax, de 9,8 p.c., à Saint-Jean, Terre-Neuve, de 9,1 p.c., à Ottawa, de 8,8 p.c., à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, de 8,6 p.c. et à Toronto, de 8,3 p.c.

A NOTRE COMPTOIR-LUNCH
REPAS de HOMARD
 chaud décortiqué,
 servi avec beurre à l'ail ou
 mayonnaise, petit pain chaud et
 beurre. (1 livre environ) **\$3,95**

HOMARD FRAIS
 pour apporter
 (quantité illimitée) lb **\$2,95**

Aussi, variété de délicieux fruits de mer
 à déguster sur place.

POISSONNERIE du CAPITAINE inc.
 5555 ouest, 3e Av., Charlesbourg
 Centre d'achats Jadis - Tél.: **628-2454**

Samedi



UNIVERS DECOR INC.

3070, chemin St-Louis, Ste-Foy, 658-0664
 563, rue Trans-Canada, St-David, Lévis, 837-3604
 8500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, 628-9991
 (carrefour Charlesbourg)

À PARTIR DU 26 JUIN JUSQU'AU
 21 AOÛT INCLUSIVEMENT NOS MA-
 GASINS DE STE-FOY, ST-DAVID ET
 CHARLESBOURG SERONT FERMÉS
 LE SAMEDI.



Université du Québec à Rimouski

SESSION D'AUTOMNE 1976
 PROGRAMMES DE 1er CYCLE
 OFFERTS A TEMPS PARTIEL

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ	
administration biologie biologie/administration biologie/chimie biologie/géographie biologie/mathématiques biologie/physique chimie chimie/administration chimie/biologie chimie/mathématiques chimie/physique mathématiques mathématiques/administration mathématiques/biologie mathématiques/chimie mathématiques/physique physique physique/biologie physique/chimie physique/mathématiques	études françaises études françaises/géographie études françaises/histoire études françaises/philosophie géographie géographie/administration géographie/biologie géographie/histoire géographie/mathématiques géographie/sociologie histoire histoire/études françaises histoire/géographie histoire/philosophie histoire/sociologie théologie théologie/philosophie théologie/sociologie
BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ D'ENSEIGNEMENT	
secondaire (administration) secondaire (biologie) secondaire (chimie) secondaire (études françaises) secondaire (études anglaises) secondaire (géographie) préscolaire élémentaire enfance inadaptée	secondaire (histoire) secondaire (mathématiques) secondaire (physique) secondaire (sciences religieuses) secondaire (professionnel)
CERTIFICAT	
administration sciences comptables nursing	sciences de l'éducation sciences religieuses animation travail social

Date limite de présentation d'une demande d'admission:
 23 juillet 1976

Adresse pour obtenir un formulaire de demande d'admission:
 Bureau du registraire
 Service de l'admission
 Université du Québec à Rimouski
 300, avenue des Ursulines
 Rimouski, Québec
 G5L 3A1
 Renseignements supplémentaires: 724-1433

à québec aujourd'hui

galeries

Marcelin, R. Richard, Maurin: Galerie d'Art Charles Huot, 1 rue du Trésor.

Marie Villancourt-Simard: peintures, croquis et dessins, chez Temporel, 25 rue Couillard.

Jean-Paul Lemieux: lithographies, Pauline Marcotte: peintures, au Parrain des Artistes, 302 rue Lavigneur.

Jean-Guy Desrosiers: huiles, croquis, aquarelles, au Café d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Le graphisme canadien: Salon des Expositions, Grand Théâtre de Québec.

Musée du Québec: Services éducatifs du Musée: travaux des étudiants aux cours de dessins du samedi — Art du Québec 1700-1900 — Trois siècles de noblesse au Québec — Atelier de Réalisations graphiques.

Galerie d'art: boutique d'artisanat atelier d'arts plastiques, artisanat canadien, St-Laurent, I.O.

cinéma

Ciné-Musée: H-abitat paysan — La ferme des choses — L'autre face de la lune — Avec Claude Monet — Cator. Musée du Québec, 14h30.

spectacles

"Contrebande": rock'n'roll contemporain, à l'Harmonique, 1100 rue St-Jean, 22h00.

le cinéma à québec

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres renvoient à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) médiocre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Une fois ne suffit pas (—) 12h45, 14h50, 17h00, 19h05, 21h15.

CARADIÈRE: L'évadé (4) 13h30, 16h35, 19h50. Aloha Bobby et Rose (4) 15h05, 18h15, 21h20.

CAPITOL: Le lion et le vent (4) 13h30, 17h10, 21h00. Amigos (—) 15h40, 19h20.

CARTIER: Frankenstein (4) 19h00. Dracula (4) 20h30. La nuit des morts-vivants 22h00.

CINEMA DE PARIS: On a retrouvé la 7e compagnie (4) 12h45, 16h05, 19h35, Benji (5) 14h15, 17h30, 21h15.

EMPIRE: Les voyeurs (—) 14h30, 17h20, 20h15. La foire du sexe (—) 13h00, 15h50, 18h40, 21h35.

LAIRET: Krakatoa à l'est de Java (6) 13h, 17h00, 21h00. Les rangers défient les karatékas (—) 15h20, 19h20.

LE BIJOU: L'histoire d'Adèle H (2) 21h00. L'enfant sauvage (2) 19h00.

LIDO: Benji (5) 21h10. On a retrouvé la 7e compagnie (4) 19h30.

MIDI-MINUIT: Maître au bord du lit (—) 13h15, 16h25, 19h40. Le pensionnat (—) 14h55, 18h10, 21h25.

ODEON DAUPHIN: Une bible et un fusil (—) 15h40, 19h40. L'odyssée du Hindenburg (4) 13h35, 17h35, 21h35.

ODEON FRONTENAC 1: Les V.C. étaient fermés de l'intérieur (—) 13h45, 16h55, 20h00. Leonor (3) 15h15, 18h25, 21h25.

ODEON FRONTENAC 2: Doc Sauvage arrive (—) 12h30, 16h15, 19h55. Quand les dinosaures dominaient le monde (—) 14h20, 18h05, 21h45.

PIGALLE: Flesh Gordon (6) 13h40, 16h50, 20h10. 2e Festival érotique de New York (—) 15h10, 18h15, 21h30.

PLACE QUEBEC 1: La faille (4) 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20.

Michel Fugain et le Big Bazar: au Grand Théâtre, Salle Louis-Frédéric, 20h30.

théâtre

"Le noir te va si bien": comédie burlesque de Jean Marsan, au Théâtre La Fenière, Ancienne-Lorette, 21h00.

"Les Maxibules": comédie de Marcel Aymé, au Théâtre d'Été, St-Michel, à Beaumont, 20h30.

"Piano Bar": comédie de Raymond Lévesque, au Théâtre de l'Île, St-Pierre, I.O.

cabarets

Cercle Electrique: danse ce soir avec orchestre Hearts of Stone.

Club Social Horizon Nouveau: ce soir danse.

Club "Star Mist": ce soir danse avec orchestre Pedro Sanchez du Chili.

Motel Carillon: Martin Peltier.

La Cloche d'Or: ce soir danse avec les "Corvettes".

Holiday Inn (Ste-Foy): Israël et Steve.

MichelAngelo: Mike et Lee.

Club Napoli: danse avec Les Chiliens.

Le Grenadier: Jean Gagnon au piano-bar tous les soirs.

Discothèque CHEZ Alexandre: une rencontre terrible, terrible.

Le Créneau: Raphaël Torr, le lundi Jazz.

ciné-parcs

PLACE QUEBEC 2: One Flew Over the Cuckoo's Nest (—) 13h30, 16h00, 18h30, 21h00.

STE-FOY ALOUETTE: Maître au bord du lit (—) 13h15, 16h25, 19h40. Le pensionnat (—) 14h55, 18h10, 21h25.

STE-FOY CHAMPLAIN: Madam (6) 14h35, 17h50, 21h10. L'île du non retour (—) 13h00, 16h15, 19h30.

ST-ROMUALD: Les anges sauvages (—) 21h00. Les anges en mini-jupes (—) 19h30.

BEAUPORT 1: Les dents de la mer (3). Don Angelo est mort (5).

BEAUPORT 2 - DE LA COLLINE - MONTMAGNY: Benji (5). On a retrouvé la 7e compagnie (4).

LE BIJOU: L'histoire d'Adèle H (2) 21h00. L'enfant sauvage (2) 19h00.

LIDO: Benji (5) 21h10. On a retrouvé la 7e compagnie (4) 19h30.

MIDI-MINUIT: Maître au bord du lit (—) 13h15, 16h25, 19h40. Le pensionnat (—) 14h55, 18h10, 21h25.

ODEON DAUPHIN: Une bible et un fusil (—) 15h40, 19h40. L'odyssée du Hindenburg (4) 13h35, 17h35, 21h35.

ODEON FRONTENAC 1: Les V.C. étaient fermés de l'intérieur (—) 13h45, 16h55, 20h00. Leonor (3) 15h15, 18h25, 21h25.

ODEON FRONTENAC 2: Doc Sauvage arrive (—) 12h30, 16h15, 19h55. Quand les dinosaures dominaient le monde (—) 14h20, 18h05, 21h45.

PIGALLE: Flesh Gordon (6) 13h40, 16h50, 20h10. 2e Festival érotique de New York (—) 15h10, 18h15, 21h30.

PLACE QUEBEC 1: La faille (4) 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20.

les arts

L'Été de Baie Saint-Paul est tout différent du festival folklorique

par Thérèse LEGENDRE

BAIE-SAINT-PAUL — Sans aucune comparaison avec l'émerveillement qui entourait l'ouverture des festivals folkloriques, l'Été de Baie-Saint-Paul a pris son envol dans la joie et la sérénité d'une fête de famille, en fin de semaine dernière.

On avait dit que "l'Été" serait fait par et pour la population, et cette formule a semblé plaire, puisque l'ouverture de ces activités a attiré tout Baie-Saint-Paul. On a senti que l'été allait être pour les gens de "la baie" qui ont voulu être de la fête.

Après un défilé dans les rues de la ville avec majorettes, la fanfare a pris officiellement possession du kiosque à musique, place de l'Arène. Ce kiosque a trôné autrefois place de l'Église pour être ensuite relégué aux oubliettes près du couvent. Aujourd'hui, grâce au Club Lion de Baie-Saint-Paul, la ville de Baie-Saint-Paul et la fanfare, ce kiosque fera revivre les belles années où les concerts populaires attiraient "les jeunes" de

tous âges et où les klaxons des automobiles "applaudissaient" au succès des musiciens.

L'ouverture de l'Été de Baie-Saint-Paul a donné lieu à une courte cérémonie officielle où le député fédéral de Charlevoix, M. Charles Lapointe, a voulu souhaiter tout le succès possible à ce nouveau genre d'activité. M. Augustin Côté, ex-président de la SSJB de Baie-Saint-Paul a aussi pris la parole louant l'esprit de participation qui prévaut en été, et la générosité des bénévoles.

Pour sa part, le maire Désiré Ménard s'est dit satisfait de la nouvelle orientation donnée aux activités estivales par le conseil régional d'orientation culturelle (GMOC). Il a assuré la collaboration de la ville, et déclaré ouvert l'Été de Baie-Saint-Paul.

M. Laval Dufour président du CROC a mentionné l'esprit de réjouissance et de participation qui caractérise "l'Été". "A vous, dit-il, gens de Baie-Saint-Paul d'en faire ce que vous voulez.

Durant tout l'été de Baie Saint-Paul, les visiteurs auront quelque chose à voir ou à visiter dans Charlevoix-Ouest.

Au centre culturel, en permanence, sera présentée une exposition échantillonnage des artistes et artisans de Charlevoix-Ouest. Un inventaire complété par le CROC a permis d'en découvrir environ cent cinquante. Les visiteurs pourront savoir ce que ces artistes et artisans font, où ils peuvent les voir à l'oeuvre et les périodes durant lesquelles il sera possible de les visiter.

Les jeunes profiteront d'un théâtre de marionnettes trois samedis durant l'été. Des concerts de la fanfare auront lieu régulièrement au kiosque à musique. Plusieurs expositions solos se tiendront au centre culturel où, du 10 juillet à la mi-septembre, il y aura continuellement quelque chose à

voir dont l'exposition des artistes de Charlevoix du 13 au 29 août.

Certains groupes organiseront des activités tel que le groupe de l'Age d'or et le Club Lion. Le camping Le Genevriev collaborera à plusieurs activités et la semaine du 16 au 21 août sera consacrée aux enfants.

On songe à l'organisation d'une course en canot, d'un concours de soupe aux gour-gour, et de tricots, et on veut faire revivre les soupers en famille. Dans les hôtels on demandera de mettre en valeur les artistes de Charlevoix et les menus canadiens. Une chorale française sera invitée le 20 juillet par la Chorale d'Hier et Aujourd'hui de Baie-Saint-Paul, et le 10 juillet aura lieu un gala de majorettes. En somme, l'Été de Baie-Saint-Paul offrira à la population locale des activités qu'elle aime.

FUGAIN
FILEBIU BAZAR
SUPPLEMENTAIRES
1-2-3-4 JUILLET 20H30
UNE COLLABORATION C.R.P.
CE SOIR Location: \$5 - \$6 - \$8 - \$9 - \$10
Billets en vente au Grand Théâtre.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉDÉRIC, TEL. 643 8131

LE GRENADIER
Aux Plaisirs
Au pas de la bonne chère, et du bon boire, Le Grenadier vous accueille dans sa caserne. Gauche, droite, gauche, droite... À gauche, le piano-bar, un artiste aguerri saura vous conquérir.
À droite, le restaurant, vous passez en revue steaks et fruits de mer.
Au Grenadier, vous êtes toujours en permission, pas besoin d'uniforme.
10, rue Ste-Anne, dans le Vieux Québec.
au piano-bar tous les soirs
JEAN GAGNON
avec la participation d'Alfred Marin

LE CABARET-DISCO
Hôtel Le Concorde
LA FOLLE NOSTALGIE MUSICALE.
Des 25 dernières années
TOUS LES SOIRS DE 21H00 À 02H00
Faites valider votre billet de stationnement.

Le Moulin de St-Laurent
Île d'Orléans
Nos musiciens sont arrivés!
LAJOS MOLNAR, violon
GHEORGHE RADU, pianiste
IONEL DRAGHICI, cymbalon
JOHAN VAN VEEN, contrebasse
Soliste invitée, la chanteuse
IUANNA MICHAELA
(directement de Bucarest)
Réservations: 828-2688

LES NUITS DU SEMINAIRE
CLAUDE GAUTHIER
FABIENNE THIBAUT
SYLVAIN LELIEVRE
Jeudi 15 juillet, 21h00,
Cour du Séminaire
Entrée \$4.
Billets en vente:
-Kiosque d'information du Festival, entrée de la Cour du Séminaire
-Caisse populaire Laurier
-Caisse populaire des Fonctionnaires du Québec, édifice "G", rez-de-chaussée.
FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC '76

CINÉMAS UNIS
OUVERTS EN MATINÉE
Vendredi, samedi et dimanche

Le roman interdit en Grèce par l'ancien régime est enfin un film... Pour tous
Michel Piccoli
LA FAILLE
Un film de Peter Fleischman
Musique de Ennio Morricone
avec Ugo Tognazzi
Adriane Asti
CINEMA 1 1h.20, 3h.20, 5h.20
PLACE QUÉBEC 525-4526 7h.20 et 9h.20 p.m.

Gagnant de 5 Oscars! 14 ANS
JACK NICHOLSON
ONE FLEW OVER THE CUCKOO'S NEST
2e Semaine!
CINEMA 2 Jeu, ven, sam, dim.
PLACE QUÉBEC 525-4524 1h.30, 4h.00, 6h.30, 9h.00
Meilleur Film
Meilleur Acteur
Meilleure Actrice
Meilleur réalisateur
Meilleur scénario

Sean Connery
Candice Bergen
& John Huston
los amigos
le Lion et le Vent
Lion: 1h.30, 5h.10, 9h.00
Amigos: 3h.40 et 7h.20

LYNN REDGRAVE
KAVIERA HOLLANDER
Madam
L'île du non retour
Des 1h.00, 4h.15, 7h.30 p.m.

KRAKATOA À L'EST DE JAVA
LES KARATEKAS
Les Rangers: 3h.20 et 7h.20

ENSEMBLE
LA SENSATION DE L'EUROPE:
LE CIRQUE ÉROTIQUE EST ICI!
LA FOIRE SEXE
PLUS
PHALLUS D'OR
Festival de Copenhague
EMPIRE Foire: 1h.00, 3h.50, 6h.40, 9h.35
Les Voyeurs: 2h.30, 5h.20, 8h.15.

UNE FOIS NE SUFFIT PAS 14 ANS
Une Production Howard W. Koch
Une fois ne suffit pas - Jacqueline Susann
Kirk Douglas, Alvin Karpis, Benji, George Raft
CANADIEN 12h.45, 2h.50, 5h.00
2700, BOUL LAURIER 7h.05 et 9h.15 p.m.
PLACE LAURIER, 656-9922

La finale des concours de musique du Canada groupera un total de 198 jeunes musiciens, à Montréal, lundi

La finale nationale des concours de musique du Canada se déroulera du 5 au 11 juillet à Montréal, plus précisément à la salle Claude-Champagne de l'École de

musique Vincent-d'Indy. L'événement est intégré au programme Arts et Culture du Cojo.

198 jeunes musiciens canadiens se retrouveront pour cette épreuve décisive après avoir été sélectionnés dans les villes de Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal, Rouyn-

Noranda, Chicoutimi, Trois-Rivières, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, Sherbrooke et Baie-Comeau, à la suite de deux épreuves éliminatoires. Ils se disputeront alors des

bourses totalisant plus de \$15,000.

Le jury pour cette finale nationale se composera de sept musiciens de grande réputation: Guido Agosti, pianiste d'Italie; Rose Bampton, soprano des Etats-Unis; Pierre-Max Dubois, compositeur de France; Joseph Fuchs, violoniste des Etats-Unis; André Prévost, compositeur du Canada; Magda Tagliafero, pianiste du Brésil et Kenneth Van Barthold, pianiste d'Angleterre.

Le Tremplin international

Dix-huit concurrents ont été admis à participer la demi-finale de la section Tremplin international de ce

concours, initiative qui a pour but de préparer les jeunes Canadiens aux compétitions les plus sévères à travers le monde en les soumettant à un programme à peu près analogue à ceux de ces manifestations internationales.

De ces 18 candidats, 14 sont des pianistes, 1 un violoniste et trois des chanteurs (deux sopranos et un ténor). Ils viennent de la Colombie-Britannique (4) de l'Alberta (4) du Manitoba (1), de l'Ontario (4) et du Québec (5).

Lors de la demi-finale, qui aura lieu à Claude-Champagne lundi le 5 juillet à com ter de 9h00, ils devront présenter un récital d'environ 30 minutes, de même que la pièce canadienne inédite imposée qu'ils ont eu 15 jours pour travailler et qu'ils doivent interpréter de mémoire. Cette année cette pièce a été commandée à André Prévost.

Douze concurrents seront retenus pour la finale à la suite de cette épreuve. Ils se feront entendre, à raison de trois par soir, les 6, 7, 8 et 9 juillet, toujours à Claude-Champagne, avec l'Orchestre symphonique de Montréal qui sera dirigé par Pierre Héty et joueront un concerto au complet ou des airs d'opéra, selon le cas.

Un concert gala réunissant les gagnants du Tremplin international mettra un terme à l'événement le 16 juillet, cette fois au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, toujours avec l'OSM et Pierre Héty.

Les demi-finalistes du Tremplin international sont, par ordre alphabétique: Louise-André Baril, pianiste, Montréal; Michèle Boucher, soprano, Montréal; Insung Chun, pianiste, Montréal;

Douglas Finch, pianiste, Winnipeg; Michèle Gaudreau, soprano, Montréal; Marnie Giesbrecht, pianiste, Edmonton; Gwen Hoebig, violoniste, Vancouver; Patricia Hoy, pianiste, Vancouver; Heather Huber, pianiste, Toronto; Robert Kortgaard, pianiste, Calgary; Michel Kozlovsky, pianiste, Montréal; May-Ling Kwok, pianiste, Vancouver; Jacques Lafortune, ténor, Montréal; Ick Choo Moon, pianiste, Toronto; Allen Reiser, pianiste, Vancouver; Joachim Segger, pianiste, Edmonton; Jane Solose, pianiste, Toronto et Jamie K. Syer, pianiste, Calgary.

Enfin, signalons que toute la Finale nationale des Concours de musique du Canada — sauf les auditions impliquant l'Orchestre symphonique de Montréal — sera enregistrée par la télévision de Radio-Québec pour retransmission sur ses ondes, à compter de l'automne prochain.



A Sainte-Foy

Dans le cadre des spectacles offerts à Place de Ville, le service des loisirs de Sainte-Foy présentera, particulièrement aux amateurs de musique ancienne, un concert donné par l'Ensemble Renaissance, demain, à 20h.

Une fête populaire au Marché de la Place à Ste-Foy

Une fête populaire mettant en vedette le chœur V'la l'Bon Vent, le Père Gédéon et Jeanne d'Arc Charlebois accompagnée de Ti-Jean Carignan marquera l'ouverture du Marché de la Place, à Sainte-Foy, mardi.

Dès 9h, il y aura diffusion de musique d'ambiance. Les visiteurs se verront offrir des macarons. Un pique-nique se tiendra à Place de Ville ou sur l'emplacement du marché.

Vent et le Père Gédéon s'exécuteront, tandis que l'ouverture officielle du marché se fera par le maire de Sainte-Foy, M. Ben Morin, à 19h15.

Suivront les spectacles du chœur V'la l'Bon Vent et Jeanne d'Arc Charlebois—Ti-Jean Carignan.

La Marché de la Place est situé à l'angle du chemin des Quatre-Bourgeois et de Place de Ville.

En cas de pluie le 6 juillet, ce programme sera remis au jeudi 8 juillet.

Timides progrès de l'érotisme en Espagne

par William ROBINSON

MADRID (Reuter) — Contrairement à ce qui s'est passé dans le Portugal d'après la révolution des Oeillets, le prudent processus de libéralisation amorcé en Espagne depuis la mort du général Franco n'a pas encore fait céder les digues qui retiennent le flot pornographique.

Sans doute, depuis cinq mois, les directeurs et rédacteurs des revues à l'érotisme très discret dont les autorités autorisent la publication se sont-ils un peu enhardis, mais la pornographie demeure rigoureusement proscrite. Inutile de chercher dans les kiosques de journaux en Espagne des revues américaines et européennes telles que Playboy, Penthouse et Lui.

Aux termes de la législation en vigueur, le gouvernement peut — et il ne s'en

prive pas — faire saisir et interdire toute revue qui, à ses yeux, offense la moralité publique. Les sanctions peuvent également être infligées sous forme d'amendes.

A l'heure actuelle, les directeurs de publications au parfum érotique se trouvent dans une zone juridique imprécise. Ils ne savent pas exactement quelle partie de l'anatomie féminine ils peuvent montrer pour attirer leurs lecteurs, ni dans quelle mesure ils doivent recourir cette même anatomie pour échapper aux foudres des autorités.

Le gouvernement est en train d'étudier une nouvelle loi qui sera, dit-on, un peu moins rigoriste que la législation actuelle et qui, surtout, définira plus nettement ce qui constitue ou non une offense à la morale publique. Pour l'heure, on ne voit pratiquement jamais appa-

raître sur la couverture d'une revue espagnole un corps dans sa nudité complète, ni même des seins découverts. Quelques-unes des revues les plus audacieuses, telles que la mensuel Flashmen, dans le style de Playboy, montrent des corps nus dans leurs pages intérieures, mais dans une position cachant pudiquement les organes génitaux.

Quand une revue s'égare du droit chemin de la décence, la réaction du gouvernement ne se fait pas attendre, et elle peut coûter très cher.

Une publication intitulée Playlady, éditée par Mme Mayte Manco, s'est vu infliger récemment une amende de 350.000 pesetas par le ministère de l'Information qui s'était référé à la loi sur l'obscénité. De telles amendes sont arbitraires et infligées sans qu'il y ait de procès.

Résultat, Playlady continue à montrer quantité de jolies filles, mais en prenant bien soin de cacher la partie non pudique de leur anatomie. La plupart des femmes qui posent pour ce genre de magazines sont des Scandinaves, des Françaises et des Britanniques, bien que, de temps en temps, il y ait aussi une Espagnole.

Comme le fait remarquer un Espagnol: "la société espagnole est en train de changer, mais sans être trop pressée".

Les Espagnols continuent à se rendre aux frontières du Portugal et de la France pour y acheter la vraie pornographie et la ramener chez eux sous le manteau, et aussi pour y voir des films pornos.

Même les policiers ne résistent pas à ces tentations.

à leur premier rendez-vous ils deviennent amants et fugitifs!

HOLLYWOOD POUR TOUS

3^e SEM.

version française de ALOHA, BOBBY et ROSE avec PAUL LE MAT vedette de AMERICAN GRAFFITI et DIANE HULL

2^e FILM CHARLES BRONSON LEVADE

avec V.F. de BREAKOUT

MOINS DE 14 ANS: \$1.25 en tout temps

AIR CLIMATISÉ CANADIENNE GALERIES CANADIENNE 661-8575

"Aloha": 3.05
"L'Évadé": 1.30
4.35 et 7.50

Le premier film érotique réalisé par une femme en France

18 ANS Adultes

CATHERINE BALOGH présente LE PENSIONNAT

2^e SEM.

Ses étudiantes aiment ses méthodes

MAITRE AU BORD DU LIT

OLE SOLTOFT - BIRTE TOVE - ANNE BIRGIT GARDE - COULEUR

Sem. dim. rep. comp.: 1.15, 4.25, 7.40; sam.: 1.00, 4.10, 7.25, 8.55.

Rep. comp.: 1.15, 4.25, 7.40

CINEMA MIDI-MINUIT QUEBEC 522-2828

CINEMA ALOUETTE STE-FOY 656-0592

LES CINEMAS ODEON

C'était au commencement des temps. L'époque des monstres, des superstitions, des dangers inimaginables!

QUAND LES DINOSAURES DOMINAIENT LE MONDE

2 FILMS EN COULEURS

FRONTENAC II

HORAIRE: DOC SAUVAGE: 12.30, 4.10, 7.55. LES DINOSAURES: 2.20, 6.00, 9.35

LES FILMS MUTUELS présentent UNE SELECTION SAGUENAY FILMS

MICHEL PICCOLI LIV ULLMAN

"LEONOR S'ADRESSE A UN PUBLIC INSOLITE! PICCOLI EST REMARQUABLE. LIV ULLMAN COMPOSE A MERVEILLE LE ROLE DE LA BELLE LEONOR" — SERGE DUSSAULT, LA PRESSE

14 ANS

"SPÉCIAL" DURANT JUILLET ÉTUDIANTS DE MOINS DE 18 ANS \$2.00 AVEC CARTE DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU LUNDI AU VENDREDI INCL. MOINS DE 14 ANS \$1.25 en tout temps

Un film de **JUAN BUNUEL / ENNIO MORRICONE**

LEONOR

HORAIRE: LES VEGES: 1.45, 4.55, 8.00, 9.25. LEONOR: 3.10, 6.20, 9.25.

COLUCHE ET ROCHE FORT

"LES VEGES ETAIENT FERMES DE L'INTERIEUR"

FRONTENAC I

QUEST-IL VRAIMENT ARRIVÉ AU HINDENBURG?

Sur 97 passagers, huit avaient une raison de le saboter. Un seul avait un plan.

George C. Scott

Anne Bancroft

"L'Odyssée du Hindenburg"

JOHN WAYNE KATHARINE HEPBURN

"Une bible et un fusil"

2 FILMS EN COULEURS

HORAIRE: HINDENBURG: 1.35, 5.35, 9.30. UNE BIBLE: 3.40, 7.40

LE DAUPHIN

DU PONT & BOUL CHAREST INF. 529-9745

SALLES CLIMATISÉES STATIONNEMENT INTÉRIEUR

PARC AUTO PAQUET & LALIBERTE

Des artistes handicapés gagnent leur vie

Plusieurs Canadiens en bonne santé se fient à l'assurance-chômage ou au bien-être social pour gagner leur vie. D'autre part, certaines personnes qui ont perdu l'usage de leurs mains gagnent leur vie grâce à leurs talents artistiques. Certaines peignent en tenant la brosse ou le pinceau avec la bouche ou avec le pied. D'autres sculptent. Leurs oeuvres sont exposées dans des galeries d'art dans le monde entier, y compris la Galerie nationale d'Ottawa.

Certaines de ces personnes, comme Myron Angus, paysagiste ontarien, sont nées infirmes. D'autres, comme Evren Earl Bailly, peintre reconnu pour ses paysages maritimes et dont les oeuvres sont exposées à la Galerie nationale d'Ottawa, ont été victimes de la polio. D'autres encore, comme Mykola Bidniak, dont les murales embellissent les murs de plusieurs églises canadiennes, sont des

victimes de la guerre ou d'accidents.

Tous ces artistes ont deux choses en commun: ils sont incapables d'utiliser leurs mains et ils désirent gagner leur vie honnêtement tout en s'adonnant au travail qui leur plaît le plus.

Il est difficile d'imaginer la dextérité qu'il faut avoir pour créer une mosaïque de toute beauté en ramassant et en plaçant chaque tuile avec le pied, ou pour sculpter en tenant le ciseau avec la bouche. Pourtant, ces artistes travaillent avec toutes les matières: huile, aquarelles, encre, mosaïque, métal, argile et bois.

Pour aider ces artistes dans le monde entier, le professeur Dr Erich Arnulf Stegmann a fondé l'Association internationale des artistes peintres de la bouche et du pied à Liechtenstein en 1956. Le professeur Stegmann a perdu l'usage de ses mains et de ses bras par

suite d'une attaque de poliomyélite.

La condition d'éligibilité pour être membre de l'association est un talent hautement professionnel et des réalisations artistiques véritables. Un panel de spécialistes en oeuvres d'art (qui ne sont pas des personnes handicapées) étudie les réalisations des candidats et n'accepte que les meilleurs candidats.

L'association compte 52 artistes membres ainsi que 76 lauréats de bourses d'étude qui étudient présentement dans des écoles de beaux-arts et ce, aux frais de l'association.

Les membres sont assurés d'un revenu mensuel minimum de \$700 à vie, même lorsqu'il leur devient impossible de peindre. Les membres reçoivent aussi un boni annuel reflétant les ventes et les bénéfices de l'association.

Le revenu net pour 1974, à l'exception des 9,08% consacrés aux vernissages et aux expositions et aux 6,44% déboursés pour l'administration, a entièrement été attribué aux artistes membres.

Le Canada est bien représenté au sein de cette association qui compte 29 pays membres: Henri L. Baril et Manfred E. Kijik d'Edmonton en Alberta; Myron Angus de Bracebridge en Ontario; Mykola Nie Bidniak de Toronto en Ontario; Breen Hogan de Windsor en Ontario, et Evren Earl Bailly de Lunenburg en Nouvelle-Écosse. Earl Bailly, qui est âgé de 72 ans, est le doyen de l'association.

Pour aider ses membres à vendre leurs oeuvres, l'association tient des expositions et des vernissages dans le monde entier. La dernière exposition internationale fut tenue à Toronto en 1974. Les artistes déterminent les prix de leurs oeuvres et les revenus découlant de ces ventes sont remis aux artistes, sans pour autant affecter leur revenu mensuel.

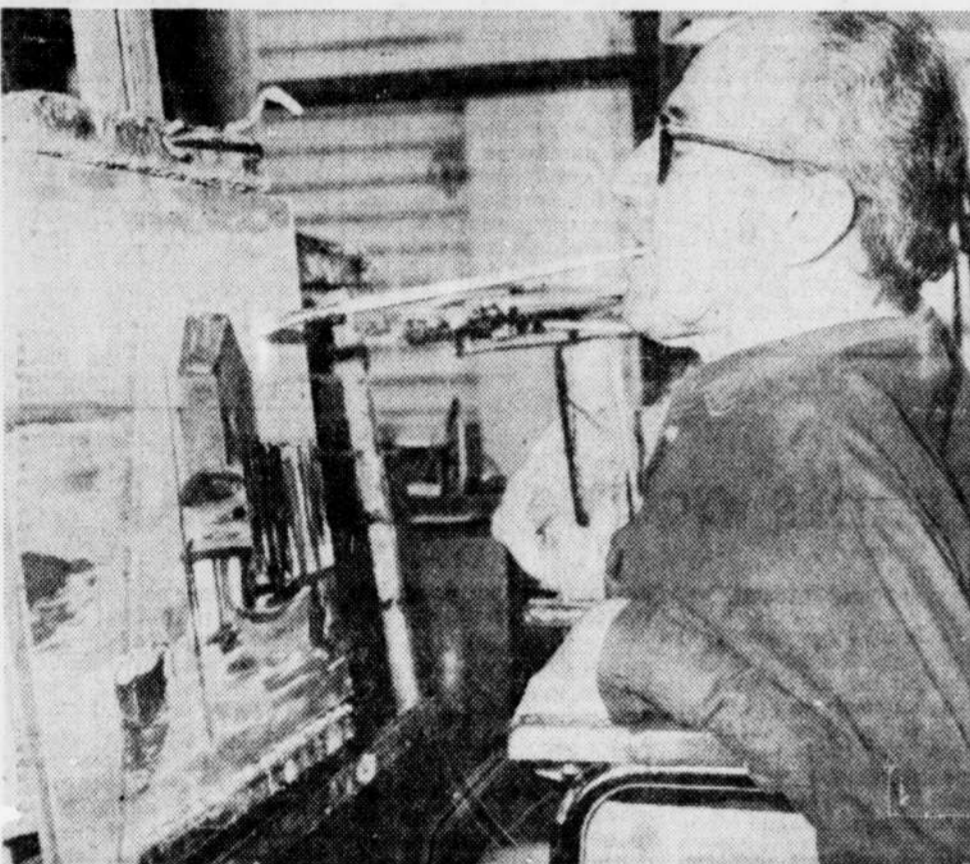
L'association n'est propriétaire que des droits de reproduction des oeuvres des artistes peintres de la bouche

et du pied. Afin d'accroître le revenu de ses artistes, l'association et ses subsidiaires, tel Rehanda Canada Limited, reproduisent et distribuent ces oeuvres sous forme de calendriers artistiques, de reproductions à encadrer et de cartes de vœux.

Les cartes, calendriers et reproductions à encadrer imprimés au Canada ne sont pas vendus par l'entremise de magasins, mais distribués par courrier à des foyers choisis. Ce genre d'envoi personnel élimine la nécessité d'un intermédiaire, ce qui augmente les revenus des artistes.

Le récipiendaire de ces envois personnels n'est pas légalement tenu de payer les articles ou de les retourner. On lui demande simplement de juger les oeuvres d'après leur qualité. De plus, ces articles sont offerts avec une garantie de remboursement d'argent si le client est insatisfait.

Grâce aux expositions et à la vente des reproductions de leurs oeuvres, les artistes peuvent gagner leur vie sans faire appel au bien-être social. Libérés de tout problème financier, ils peuvent se concentrer sur le perfectionnement de leurs techniques.



Le peintre Evren Earl Bailly au travail

Mort de madame Monique Corriveau

Madame Monique Corriveau est décédée, mardi dernier, à la suite d'une longue maladie. Écrivain bien connu de Québec, Mme Corriveau a écrit plusieurs romans pour adolescents et pièces de théâtre pour enfants. Ses oeuvres lui avaient mérité de nombreux prix.

Durant sa maladie, madame Corriveau avait continué d'écrire. Trois livres paraîtront à l'automne chez Fides et une quinzaine de manuscrits laissés par l'écrivain pourraient aussi être publiés plus tard.

Avec la mort de madame Corriveau, la littérature québécoise perd un de ses écrivains les plus prolifiques et les plus importants pour les jeunes. A sa famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

(JR)

Avez-vous vu?

LA FAILLE

Drame social franco-italo-allemand de 1975 de Peter Fleischmann. Au cinéma 1 de Place Québec.

Situé dans la Grèce contemporaine, ce film présente une critique ironique des régimes fondés sur la suspicion policière. D'ingénieux retournements de situation et de subtiles évolutions psychologiques entretiennent l'intérêt du spectateur.

LE LION ET LE VENT

Drame d'aventures américain de 1975 de John Milius. Au Capitol en version française.

S'inspirant d'un fait réel situé

en 1904, John Milius en a embelli et transformé au besoin les données pour réaliser un film au ton épique où le spectacle est roi; son évocation pseudo-historique présente une vue simplifiée des relations internationales.

ONE FLEW OVER THE CUCKOO'S NEST

Drame social américain de 1975 de Milos Forman. Au cinéma 2 de Place Québec.

Excellente adaptation du roman à succès de Ken Kesey. La forte tension créée par l'opposition entre le héros et le personnage quasi mythique de l'infirmière reste créée dans une réalité convaincante.

CEST TOUJOURS MEILLEUR LA DEUXIEME FOIS 18 ANS Adultes

après les amuse-gourmes place à la place de résistance

2^e FOLK-FESTIVAL DU FILM ÉROTIQUE DE NEW YORK

PLUS

2^e SEMAINE

FLESH GORDON

LE PIGALLE 315 Rue St-Joseph 525-9724

FLESH GORDON: 1.40-4.30-8.10. FESTIVAL ÉROTIQUE: 3.10-6.15-9.30

ISABELLE ADJANI dans un film de FRANÇOIS TRUFFAUT

L'HISTOIRE D'ADELE H. 2^e FILM

3^e SEMAINE

un film de FRANÇOIS TRUFFAUT

l'enfant SAUVAGE

BJOU 15 Chemin Ste-Foy 522-7956

L'ENFANT SAUVAGE: SEM. 7.20 DM. 1.15. 4.30-7.45. ADELE H. SEM. 9.00 DM. 7.45. 1.55-9.25

LES ANGES EN MINIJUPES

avec JEREMY SLATE, DIANE MCBAIN, SHERRY JACKSON

En couleurs

LES ANGES SAUVAGES: SEM. 9.00. SAND. 8.10. 9.10. 9.15. LES ANGES EN MINIJUPES: SEM. 7.30. SAND. 7.35. 9.10.

ST-ROMUALD 37 rue de l'Église 839-6553

18 ANS

Peter FONDA, Nancy SINATRA dans LES ANGES SAUVAGES PANAVISION PATHECOLOR

ST-ROMUALD 37 rue de l'Église 839-6553

Benji

Un film pour toute la famille par JOE CAMP

cinéma DE PARIS Place d'Youville 694-0891

AU LIDO de LEVIS

AU ROYAL A DONNACONA

AU TACHE A MONTMAGNY

BENJI, parmi tous les films conçus pour toute la famille, est le plus divertissant de notre temps et peut être même de tous les temps. Toute personne qui a connu le plaisir d'être aimée par un chien adorera Benji.

Liz Smith-Cosmopolitan

"Facilement l'un des films sur les chiens les plus fascinants et les plus attachants que je n'ai jamais vus..." Edwin Howard-Memphis Press

"Il n'existe pas d'Oscar pour les animaux mais il en faudrait! L'Académie devrait au moins créer une mention spéciale pour ce remarquable comédien Benji... Joe Camp a signé là une réalisation extraordinaire, et, je vous le dis, vous n'aurez jamais vu pareil film." William Payne-Dallas News

"Ce film fait preuve d'une technique artistique rare, à suggérer à tous les cinéastes sérieux. A vrai dire, il y a longtemps qu'on ait pu dire des choses d'un film qui a été conçu pour divertir toute la famille. Et celui-ci est totalement réussi!" - Ringier

"Quand avez-vous ri aux éclats pour la dernière fois au cinéma? Croyez-le ou non, c'est exactement ce qui vous arrivera lorsque vous verrez BENJI, un film pour toute la famille par Joe Camp mettant en vedette le petit chien de "Petticoat Junction". C'est un film ravissant, drôle, unique, intrigant et rafraichissant." "Enfin, un film qui plait aussi bien aux adultes qu'aux enfants... Un divertissement sensationnel et charmant." Family Circle

Voici Benji, un spectacle absolument charmant!" Judith Christ-New Yorker Magazine

"Il n'existe aucune personne que je connaisse, de n'importe quel âge, qui ne saurait être divertie par ce film. Il ne vous faut que trois choses: d'abord il faut savoir ouvrir les yeux, puis l'esprit et le coeur. Il vous touchera et vous bouleversera." Perry Fulkerson-St Petersburg Independent

"Benji, l'un des meilleurs films sur les animaux que je n'ai jamais vus. La qualité du film égale ou dépasse même les productions de Walt Disney." Alex Block-Miami News

EN COMPLEMENT DE PROGRAMME

Un succès énorme en Europe... 700,000 personnes ont ri aux larmes!

on a retrouvé la 7^e Compagnie

JAWS EN FRANÇAIS

UN SUCCES SANS PRECEDENT N'ATTENDEZ PLUS... DERNIERE SEMAINE A QUEBEC!

Elle fut la première...

ciné-parc BEAUPORT

14 ANS

ROY SCHEIDER ROBERT SHAW RICHARD DREYFUSS

JAWS

LES DENTS DE LA MER

4^{ème} SEMAINE

EGALEMENT A L'AFFICHE: ANTHONY QUINN... AL LETTIERI dans "DON ANGELO EST MORT"

OUVERT TOUS LES SOIRS A 7.00 - LA PROJECTION DEBUTE VERS 9.00 - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

Un film remarquable, drôle, charmant et rafraichissant

POUR TOUS

Quelque soit son âge, toute personne qui a connu le plaisir d'être aimée par un chien adorera...

L'histoire de l'extraordinaire petit chien qui a passionné, fait rire et pleurer 38,000,000 d'américains, petits et grands.

Benji VERSION FRANÇAISE

on a retrouvé la 7^e Compagnie

AUSSI A L'AFFICHE AU TACHE MONTMAGNY

ciné-Parc BEAUPORT 2 blvd de la capitale 667 5362

ciné-Parc De La COLLINE rte 320 sortie 192 831 0778

ciné-Parc MONTMAGNY rte 20 sortie 228 248 3147

Les premiers wagons de métro sortent de l'usine Bombardier à La Pocatière

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le défi qu'avait relevé le groupe Bombardier-MLW en se voyant octroyer par la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), un con-

trat de \$117 millions pour la construction de 423 wagons de métro, est une réalité, car depuis mercredi après-midi, un élément de métro formé de deux wagons motorisés et d'une remorque, est sorti de l'usine Matériel de transport Bombardier Ltée, de La Pocatière.

En effet, le transport de ces trois wagons de métro en direction de Montréal, a été effectué sur rail par un convoi du chemin de fer Canadien National, et seront exposés en fin de semaine, dans le cadre de l'ouverture de nouvelles stations de métro à Montréal.

A la sortie de cet élément de métro, M. Charles Leblanc, vice-président, administration, du groupe Bombardier-MLW, de Montréal, a tenu à dire "que le défi accompli par l'usine de La Pocatière est grand, car on ne doit pas l'oublier lorsque Bombardier-MLW a obtenu ce contrat pour la construction de 423 wagons de métro, on avait attaqué en certain milieu la compétence de Bombardier".

Pour avoir relevé ce défi, M. Leblanc a tenu à rendre hommage aux quelque 525 employés de l'usine La Pocatière, car même avec un retard causé par une grève de 4 mois et demi, la première livraison de ces 423 wagons est faite et d'autres pourront être effectuées dès août prochain.

A savoir quand cet élément de métro fabriqué à La Pocatière, entrera en service, le porte-parole du groupe Bombardier-MLW a déclaré "vers la mi-août, car pendant un mois ce sera la période des tests".

On a aussi appris par l'entremise de M. Raymond Royer, directeur général de l'entreprise à La Pocatière, "qu'à compter du début de novembre prochain, la fabrication de ces 423 wagons de métro sera en pleine cadence et qu'on réussira à sortir un wagon par jour".

Ce qui voudrait dire d'après M. Royer que "la date prévue pour la dernière livraison de cet important contrat avec la CTCUM est le 15 août 1978".

Les nouvelles voitures

D'une élégance remarquable, l'intérieur des wagons de métro fabriqués à La Pocatière sont complètement différents de ceux déjà en circulation au métro de Montréal, tout en étant plus sécuritaires et d'un fonctionnement parmi les plus avancés au monde, a souligné le porte-parole de Bombardier-MLW, M. Raymond Royer.

Les plafonds de ces nouvelles voitures sont blancs, les murs gris et les sièges rembourrés d'un matériel rouge. Quant à l'apparence extérieure, elle est sensiblement identique aux véhicules actuellement en service.

M. Royer a entre autre fait mention d'un système de démarrage équipé d'un "hacheur de courant" qui permettra d'importantes économies d'électricité, et l'amélioration du freinage des nouveaux wagons, grâce à des essais de sabots de composition faits sur un banc spécial aménagé à cette fin.

Une autre innovation d'importance favorisera une connaissance exacte du comportement des trains sur le réseau, soit la simulation, un procédé par ordinateur représentant et programmant le mouvement de tous les trains.

Il y a aussi des avantages de confort et de sécurité du pilotage permettant une importante récupération d'énergie, ainsi que d'un système de ventilation hautement fonctionnel.

On a également pu se rendre compte qu'une autre caractéristique du nouveau matériel roulant consiste dans le nombre de porte de chaque face de la voiture, soit quatre portes latérales formées de deux vantaux donnant une ouverture utile de 51 pouces.

Considérant que les nouvelles rames de métro à Montréal rouleront en trains de trois éléments, dont chaque élément comportera trois voitures soit deux motrices et une remorque, chaque train de neuf voitures possédera 36 portes doubles, ce qui permettra d'avoir un temps de stationnement très court pour un maximum de 160 voyageurs par élément.

Autres contrats

Le porte-parole du complexe industriel québécois Bombardier-MLW, M. Charles Leblanc, de Montréal, a de plus confirmé que le contrat de \$27,2 millions intervenu en novembre 1975 entre Bombardier-MLW et la corporation South Suburban Mass Transit, de Chicago, pour la construction de 36 voitures de transport en commun, devra être complété à l'automne de 1978.

Il s'agit de voitures du genre tramways, à deux étages, de 85 pieds de longueur, par 10 de largeur et 15 de hauteur, qui rouleront sur rail et seront motorisés à l'électricité à l'aide d'un pantographe (perche extérieure).

M. Leblanc a de plus déclaré que "la compagnie Bombardier-MLW étudie les possibilités d'obtenir de nouveaux contrats, au secteur du transport en commun, tant au pays qu'à l'étranger".

GULF CANADA — AVIS DE NOMINATION



M. E.E. Walker

Gulf Oil Canada Limitée annonce la nomination de M. E.E. Walker au poste de directeur — Planification et Recherches économiques, au siège social, à Toronto. M. Walker, diplômé de l'université de Carleton, est entré au service de la société en 1953, à Ottawa. Il a rempli successivement différentes fonctions administratives à Toronto, à Calgary et à Vancouver. Avant cette dernière promotion, M. Walker était directeur de la Commercialisation de la région de l'Est. (ANN.)

GULF CANADA — AVIS DE NOMINATION

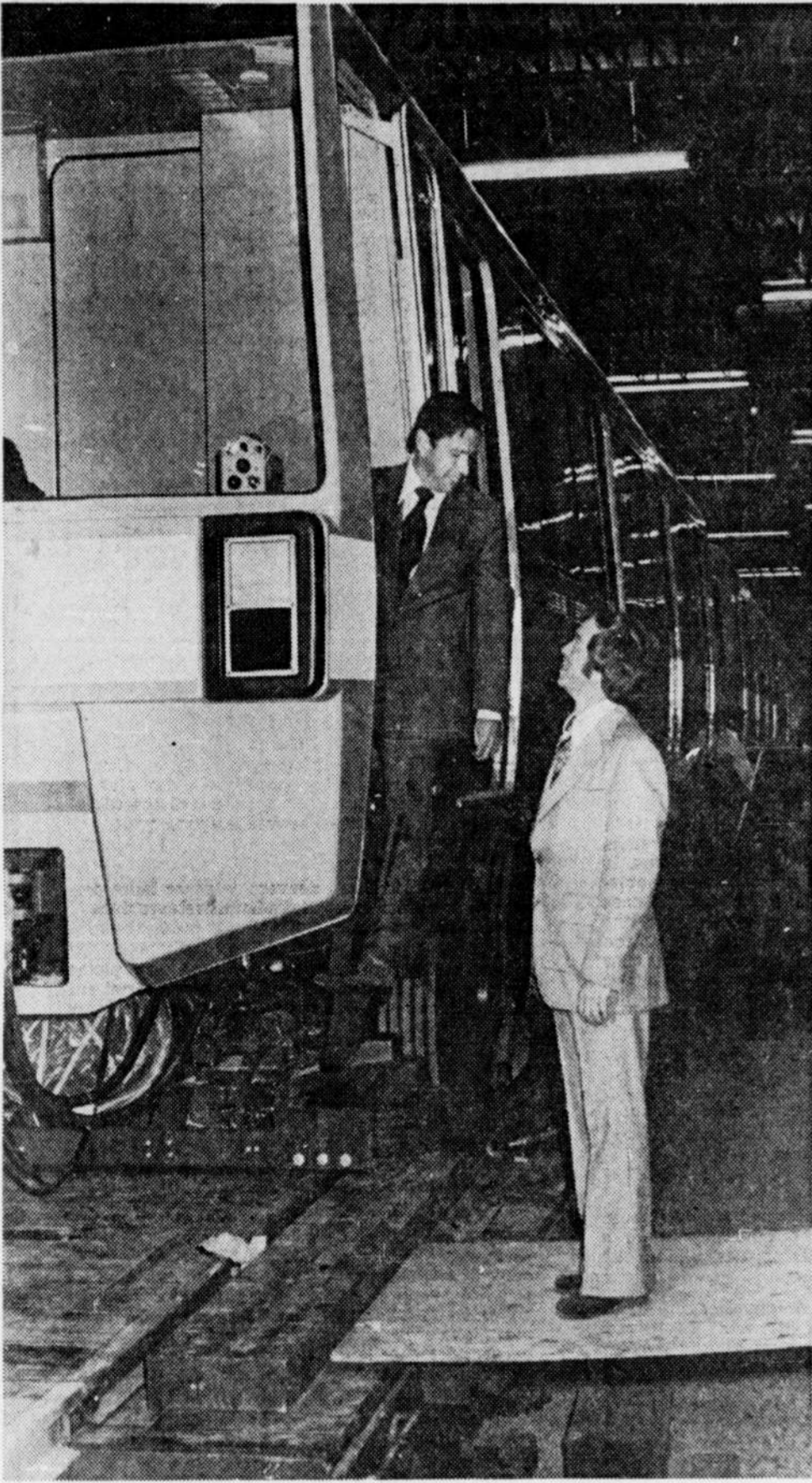


M. W.M. Winterton

MLW—Worthington
gagne davantage

Les premiers résultats trimestriels consolidés de MLW—Worthington Limitée pour l'année fiscale en cours, lesquels comprennent les résultats des trois premiers mois d'exploitation de Bombardier Limitée et de ses filiales montrent que les ventes nettes consolidées se sont chiffrées par \$51,289,000 comparativement à \$41,685,000 (pro forma) pour la même période en 1975. Les bénéfices d'opération ont totalisé \$2,109,000 au regard de \$1,213,000 pour les trois mois terminés le 30 avril 1975. La perte avant postes extraordinaires se situe à (\$503,000) ou (12.92¢) par action ordinaire comparativement à (\$353,000) ou (9.07¢) par action ordinaire l'an dernier. Ceci est attribuable à des profits accrus réalisés par certains membres du Groupe et sur lesquels des impôts plus élevés ont été comptabilisés. Les postes extraordinaires pour la période de trois mois ont formé un total de \$191,000, le tout résultant en une perte nette de (\$312,000) ou (8.02¢) par action ordinaire.

Gulf Oil Canada Limitée annonce l'entrée en fonctions, le 1er juillet 1976, de M. William M. Winterton au poste de directeur du Contentieux et secrétaire de la société. M. Winterton aura ses bureaux au siège social, à Toronto. Diplômé de l'école de droit de l'université British Columbia, M. Winterton est membre des barreaux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Il remplissait les fonctions de chef du Contentieux-région de l'Ouest, et succède à M. J.C. Phillips, récemment nommé premier vice-président. (ANN.)



Profits accrus de la SAQ

par Pierre MARTEL

La Société des alcools du Québec (SAQ) a enregistré un bénéfice net de \$159,7 millions au cours de l'exercice financier se terminant le 27 mars 1976. Ceci représente une augmentation de \$14 millions en comparaison avec l'exercice précédent.

De ce profit net, une somme de \$155 millions a été versée au seul actionnaire, le Trésor provincial. Pour l'exercice complété le 27 mars 1975, la SAQ avait versé des dividendes de \$138 millions au gouvernement québécois.

Par ailleurs, selon le rapport annuel qui vient d'être rendu public, la SAQ a atteint un nouveau sommet avec des ventes totales de \$419,3 millions, soit \$57,6 millions de plus qu'au cours de l'exercice précédent.

Pendant le dernier exercice financier, la SAQ a procédé à l'ouverture de 35 nouveaux "libre-service". Ce qui a porté à 281 son total de

succursales ou points de vente.

En même temps, le nombre d'employés est passé de 2,464 à 2,564. Enfin, le nombre de produits et de formats offerts a fait un bond de 1,480 à 1,730.

Pour l'exercice financier en cours, la Société des alcools prévoit aménager 61 nouveaux "libre-service", développer un réseau de mini-succursales pour desservir les régions à faible densité et ouvrir une Maison des Vins dans la région de l'Ouest.

Dans son rapport annuel, la SAQ se défend des accusations de favoritisme qui ont été portées à son endroit en décembre 1975 par des membres de l'Opposition de l'Assemblée nationale.

Dans un premier temps, elle insiste pour dire que les réformes entreprises il y a quatre ans se poursuivent. La SAQ souligne qu'il y a eu la Régie des alcools et qu'il y a maintenant la Société des

alcools. "Nous ne voyons pas pourquoi, pour certains, la Société qui date de 1972 aurait à assumer tous les gestes administratifs posés avant 1972", écrit-on.

"Presque tous les agents représentants qui oeuvrent actuellement au Québec existaient bien avant 1972; la Société des alcools, elle, a établi des règles précises, un cadre bien déterminé vis-à-vis leurs rôles et fonctions, encore là a-t-on pris la peine de se renseigner sur ce que sont leurs activités commerciales? Ce n'est pas parce que telle façon de procéder pouvait, semble-t-il, exister du temps de la Régie qu'automatiquement elle subsiste et continue d'exister avec la Société. Il est faux de prétendre que l'on fournisse dans certains cas, en exclusivité à la Société des Alcools; il est faux de prétendre que la Société tolère une majorité qui encourage des parasites, que la Société reçoive des recommandations qui ne se discutent pas", ajoute le rapport.

bénéfices dividendes

par la Presse Canadienne

Lochiel Exploration Ltd., trois mois terminés le 30 avril: 1976, \$113,000, aucun chiffre par action disponible; 1975, \$50,000.

Queenswear (Canada) Ltd., six mois terminés le 30 avril: 1976, \$187,703, 21 cents l'action; 1975, \$147,678, 17 cents.

Western Broadcasting Co. Ltd., neuf mois terminés le 31 mai: 1976, \$3,300,000, 88 cents l'action; 1975, \$2,100,000, 55 cents.

Western Supplies Ltd., trois mois terminés le 30 avril: 1976, \$173,000, 64 cents l'action; 1975, \$275,000, \$1.02.

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Abbey Glen Property Corp., cinq cents, plus un supplément de cinq cents, payable le 27 juillet, aux actionnaires inscrits le 21 juillet.

City Savings and Trust Co., 10 3/4 pour cent priv., 26.9 cents, payable le 31 juillet, aux actionnaires inscrits le 15 juillet.

TERRAIN 185,000 pi. ca.
A louer \$3.00 par jour ou à vendre \$0.04 pi. ca. vis-à-vis camping Notre-Dame-des-Laurentides.
Prop.: (212) 234-1173

Maclean-Hunter Ltd., classe A, 7.5 cents; classe B, 6.4 cents, tous deux payables le 29 juillet, aux actionnaires inscrits le 2 juillet.

Trust Royal, classe A, 22.5 cents; classe B, 19.13 cents, tous deux payables le 10 août, aux actionnaires inscrits le 28 juillet.

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:
Londres: \$123.50
Paris: \$124.35
Francfort: \$123.50
Zurich: \$123.00
Hong Kong: Ferme

Venant de Manic 3
VENTE LIQUIDATION
Pour chalet, camp d'été, club de pêche etc.
1000 lits et matelas à ressorts \$19.95
grandeur 30 X 72
1500 oreillers de plumes \$1.50 chacun
1500 couvertes de laine \$3.00 chacune
200 bancs pattes pliantes \$5.00 chacun

Endroit
Bordeleau encanteur
70 boul. l'Ormière, Neufchâtel, Qué.
Tél.: 843-1343

des aubaines on en a en masse...
ECONOMISEZ! PROFITEZ DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT! PAYEZ COMPTANT ET EMPORTEZ!

CABANON
8' X 8'
SPECIAL \$215.00

RUSTICO
1 gal. \$8.95
5 gal. \$39.95

SPECIAL COLORLOCK
1re qualité
9" \$532.00 LE M.P.
12" \$518.00 LE M.P.

BARDEAUX D'ASPHALTE
(noir ou brun)
\$15.85 la toise

VENEER SHEATING
5/16 = \$6.35
3/8 = \$6.99
1/2 = \$9.36
5/8 = \$9.86
3/4 = \$13.25

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE

Ces spéciaux sont disponibles vendredi et samedi 2 et 3 juillet.

Fernand Morissette INC.
4008, BOUL. DU JARDIN, ORSAINVILLE, QUE. TEL.: 628-0721
4245, BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE, QUE. TEL.: 672-2874

Ouvert le jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h, samedi: midi.

BIMM C'EST DU SERVICE DE PERSONNE À PERSONNE!

Merci

Les grèves qui ont récemment perturbé le transport aérien au Canada ont amené un fort contingent de voyageurs à prendre les trains du CN.

Il nous a été très agréable de les servir en ces moments difficiles. Toutefois, nous aimerions signaler à tous ceux qui ont découvert ou redécouvert le train en ces circonstances que nos services voyageurs ont dû tout mettre en oeuvre pour répondre à la demande accrue.

Du matériel d'un certain âge a été mis en service; des horaires ont été bousculés. Tout ça, dans le but de faire face le mieux possible à une situation d'urgence.

Nous espérons avoir mérité votre compréhension et nous aimerions vous servir à nouveau, maintenant que la situation est rétablie.

Vous constaterez qu'en temps normal...

qui veut voyager bien voyage par le train.

T.-N. cherche à court-circuiter Québec

par Jacques FORGET
du bureau du Soleil

MONTREAL — La perspective d'une intervention fédérale permettant à Terre-Neuve de vendre à l'Ontario de l'électricité qui serait produite à partir de la future centrale de Gull Island sur le fleuve Churchill, dont la construction serait financée moitié par Ottawa et moitié par Québec's Park, est irréalisable.

C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL M. Daniel Perlstein, sous-ministre adjoint au ministère des Richesses naturelles. La charte actuelle de l'Office national de l'énergie (ONE) ne permet à cet organisme fédéral que d'intervenir dans le transport inter-

provincial du gaz et du pétrole et la transmission internationale de l'électricité.

Même s'il le voulait, dans les conditions actuelles, Ottawa ne pourrait forcer la construction d'une ligne de transmission à haute tension traversant tout le Québec d'est en ouest à partir du Labrador jusqu'à la frontière ontarienne. Pour ce faire, il faudrait d'abord un amendement législatif de la Chambre des communes à l'actuelle charte de l'ONE lui permettant d'intervenir en matière de transmission interprovinciale d'électricité.

Mardi soir, au bulletin de nouvelles de 10h30, Radio-Canada évoquait cette éventualité entre les trois parties

concernées à l'occasion de la dernière rencontre des premiers ministres à Ottawa, la semaine dernière.

Cette velléité de faire un pied de nez au Québec ne se heurte pas seulement à des difficultés de juridiction. Techniquement, il n'est pas rentable de construire une ligne à haute tension indépendante d'une longueur d'au moins 800 milles pour alimenter l'Ontario.

Si jamais la centrale de Gull Island devait être construite, et son coût est maintenant estimé à \$2,3 milliards, l'électricité produite passerait par le réseau absorbant déjà l'énergie en provenance de Churchill Falls. En échange de ces 1,800 mégawatts

annuellement, le Québec, servant d'intermédiaire, pourrait vendre à l'Ontario de l'électricité que produiront les centrales de la baie James dès 1983. La construction d'un nouveau système de transmission est-ouest complètement nouveau serait ainsi économisée.

Une fuite de Terre-Neuve

Dans les milieux gouvernementaux à Québec on estime que cette "nouvelle" de Radio-Canada pourrait bien être une fuite calculée de Terre-Neuve qui cherche constamment à piquer le Québec depuis que le ministre Cournoyer a refusé ce printemps de réouvrir le contrat de Churchill Falls et d'accorder à Terre-Neuve 600,000 kilowatts supplémentaires en sus des 300,000

kilowatts déjà vendus à Terre-Neuve sur la production annuelle totale de 5,225,000 kilowatts de la centrale de Churchill Falls.

Québec, qui a acheté la production de Churchill Falls pour 65 ans, refuse de réouvrir le contrat, tant que le gouvernement de St. John's n'aura pas accepté de lui vendre 7,500 milles carrés sur le flanc sud du Labrador. Québec désire acheter ce territoire pour harnacher les trois rivières coulant sur la Côte-Nord qui y trouvent leur source.

Le Québec serait prêt à payer pour ce territoire le coût de remplacement de l'électricité qu'on pourrait y produire, alors que Terre-Neuve ne veut entendre parler que d'une location emphytéotique.

Interport: débuts lundi

par Pierre MARTEL

La Société Interport entrera en activité à compter de lundi. Pour la première fois depuis sa création, en décembre 1974, l'organisme aura un employé permanent et un local.

En effet, M. Raymond Dufour, qui vient d'être nommé directeur général d'Interport, se mettra au travail lundi dans le local provisoire de l'organisme à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec métropolitain. M. Dufour, jusqu'à récemment commissaire indus-

triel à la CUQ, a été prêté à Interport. Ces décisions ont été prises, hier, alors qu'une série de rencontres ont eu lieu entre les parties concernées. Dans un premier temps, les gouvernements fédéral et provincial ont souscrit leur part du capital-actions.

Ensuite, le conseil s'est réuni pour procéder à l'élection du bureau de direction. M. Gilles Richard, homme d'affaires, a été élu président. Il sera secondé par MM. Pierre Côté, de la Laiterie Laval, vice-président, et Paul-Emile Dubé, mai-

re de St-Romuald, qui sera secrétaire de l'organisme.

Outre le bureau de direction, le conseil comprendra dix autres administrateurs qui sont le capitaine Henri Allard du Port de Québec, le maire Gilles Lamontagne, et MM. Roch Girard, comptable agréé, Jean N. Proulx, hommes d'affaires, Marcel Pelletier de l'OPDQ, Charles H. Blais, maire de Sillery, Raymond Langlois, avocat, Michel La Salle du M.E.E.R., Paul Gourdeau, homme d'affaires, et Marcel Bergeron du M.I.C.

carrières et professions 647-3266

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

CENTRE DE MUSIQUE Sherman

recherche
UN GERANT(E)
ainsi que
DES VENDEURS(EUSES)
à temps plein et partiel

pour son nouveau magasin des Galeries Montagnoises à Sept-Îles. Les frais de transport et de déménagement pourront être payés.
Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant votre expérience et le salaire demandé à:

M. Jean Dallaire
CENTRE DE MUSIQUE SHERMAN
550 boul. Hamel, Québec, G1M 2S6

OFFICIER DE PRET COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

EXIGENCES:

- Expérience pertinente minimum 2 ans;
- Bonne personnalité;
- Facilité de communication.

TRAVAIL:

Sous la supervision du directeur général, le candidat devra:

- rencontrer les emprunteurs éventuels;
- monter les dossiers de prêts;
- faire des recommandations à la Commission de Crédit.

SALAIRE:

Selon qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 14 juillet 1976 à:

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE STE-FOY
3179 chemin Ste-Foy, Ste-Foy.
a/s M. Quirion

COMMISSION REGIONALE JEAN-TALON

OFFRE D'EMPLOI
INSTRUCTEURS et MONITEURS
pour centre de formation de
CHAUFFEURS DE CAMIONS LOURDS
(porteurs-remorques)

NATURE DU TRAVAIL

- Enseignement théorique selon le programme existant.
- Chargé des exercices pratiques sur les terrains et les circuits routiers.

EXIGENCES

- Etre reconnu comme instructeur ou moniteur selon les exigences du ministère des Transports (Arrêté en Conseil no 1563).
- Avoir au moins 2 ans d'expérience.

Toute candidature devra parvenir, accompagnée du curriculum vitae, le ou avant le 21 juillet 1976, à:
Directeur du Service au Personnel,
335 ouest, 76e Rue, Charlesbourg, G1H 4R4.

Commission Scolaire Régionale du Saguenay

OFFRE D'EMPLOI
CONCOURS: 6/76/14

POSTE: PSYCHOLOGUE (NIVEAU SECONDAIRE)
SERVICE: ETUDIANTS
ENDROIT: POLYVALENTE DOMINIQUE-RACINE

DESCRIPTION:

Le psychologue rencontre les élèves, individuellement ou en groupe; il leur administre au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Au besoin, il réfère l'élève aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées. Il contribue à l'élaboration de programmes d'activités, en particulier pour des classes spéciales. Il assiste et conseille les administrateurs, les enseignants et les parents et leur communique les rapports appropriés. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Il monte et tient à jour le dossier des élèves en ce qui concerne son secteur.

Il peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Posséder un diplôme universitaire terminal en psychologie permettant de pratiquer la profession.
- Etre membre ou admissible à la Corporation des Psychologues du Québec.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Le salaire est fixé selon les conventions collectives en vigueur.

NOUS RECEVRONS LES CANDIDATURES JUSQU'À 16h30 LE VENDREDI 9 JUILLET 1976.

Commission Scolaire Régionale du Saguenay,
a/s M. Clément Girard, directeur
des Services du personnel,
36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA POCATIERE
requiert les services d'un
PRINCIPAL ADJOINT

LIEU DE TRAVAIL:

Ecole institutionnelle de St-Roch des Aulnoies qui comprend les écoles élémentaires de St-Roch, Ste-Louise et St-Onésime. (Clientèle scolaire: 300 élèves)

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur adjoint assiste le directeur de l'école et assume la responsabilité d'un ou de plusieurs secteurs d'activités de l'école.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- autorisation permanente d'enseigner;
- une formation exigeant au moins 16 ans de scolarité;
- une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
- une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois (3) ans comme enseignant, de préférence à l'élémentaire.

REMUNERATION:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

LES PERSONNES INTERESSEES SONT PRIEES DE FAIRE PARVENIR LEUR CANDIDATURE AVANT LE 13 JUILLET 1976.

Raymond Caron,
directeur général
Commission Scolaire de La Pocatière
801, 6e Avenue, La Pocatière, G0R 1Z0

TECHNICIEN(NE) EN RADIOGRAPHIE

Exigences:

- Etre détenteur(trice) d'un diplôme et (ou) d'un permis de pratique.

Lieu de travail:

- Chapais, Abitibi, situé à 30 milles de Chibougamau.

Rémunération:

- Suivant les normes du M.A.S. et selon la qualification des candidats(tes).

Inscription:

Veillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 16 juillet 1976.

A/S Directeur Général,
Centre Local de Services
Communautaires de Chapais,
C.P. 1300, Chapais, P.Q.

HOPITAL SAINT-LUC
(Hôpital universitaire de 700 lits
situé au centre-ville de Montréal)
recherche
DIRECTEUR(TRICE)
DES SOINS INFIRMIERS

FONCTIONS:

Le titulaire du poste sera responsable de l'organisation administrative du secteur des soins infirmiers, de la planification et du contrôle des ressources tant humaines que physiques, de l'évaluation qualitative et quantitative des soins, de l'élaboration et du contrôle budgétaire de son service.

EXIGENCES:

- Baccalauréat en sciences infirmières.
- Expérience minimale de cinq (5) ans dans un poste administratif connexe.
- Une préférence sera accordée aux détenteurs d'une maîtrise en sciences infirmières.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé à:
Directeur général
Hôpital Saint-Luc
1058, rue St-Denis, Montréal, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE BEAUPORT
requiert les services d'un
conseiller pédagogique en français
(Concours CPF- 2-76)

NATURE DU TRAVAIL:

- Sous la responsabilité du directeur de l'enseignement, le conseiller pédagogique en organisation de l'enseignement, a comme tâche globale de conseiller les écoles au niveau du régime pédagogique, du fonctionnement des classes et des approches pédagogiques, le tout en conformité avec les objectifs de l'école élémentaire.
- Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant dans sa discipline appropriée.
- Il est chargé de l'implantation et de l'évaluation des programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission.

CRITERES D'ELIGIBILITE:

- Autorisation légale et permanente d'enseigner.
- Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée.
- Connaissance des objectifs de l'école élémentaire et habileté à les opérationnaliser.
- Aptitude particulière dans l'animation de groupe.
- 3 années d'expérience dans l'enseignement au niveau élémentaire.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Salaires de \$9,192 à \$20,198 selon l'expérience (échelle en révision).
- Plan complet d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention confidentielle du Directeur du personnel, Commission Scolaire Beauport,
3301 boul. Mgr-Gauthier, Giffard, G1E 2W3
au plus tard, le 14 juillet '76, à 16:00 hres;

Veillez mentionner le numéro du concours sur l'enveloppe.

LE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE TROIS-RIVIERES

OFFRE D'EMPLOI
ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

CORPS D'EMPLOI:

Analyste de l'informatique et des procédés administratifs.

SERVICE: services pédagogiques.

NATURE DE LA FONCTION:

Sous l'autorité immédiate du directeur des services pédagogiques, ce professionnel sera particulièrement appelé à coordonner le service de l'informatique du Collège, à mettre en place de nouveaux systèmes informatisés de gestion et à initier les départements à l'utilisation pédagogique de l'ordinateur (Digital PDP 11/70).

QUALIFICATIONS EXIGÉES:

- diplôme universitaire terminal de premier cycle en sciences pures, sciences appliquées ou sciences de l'administration, mais de préférence en informatique;
- une expérience pertinente en gestion administrative sera particulièrement considérée.

TRAITEMENT:

Selon l'échelle des salaires prévue pour ce corps d'emploi dans la convention collective de travail des professionnels du Collège (actuellement en négociation au niveau provincial).

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 juillet 1976 à 17 heures à l'adresse suivante:

Bureau du secrétaire général,
CÉGEP de Trois-Rivières,
3500, De Courcy,
Trois-Rivières

PROJECTIONNISTES BILINGUES
demandés(es)

Pour diapositives 35MM et films 16MM, du 11 juillet au 16 juillet.

S'adresser à:
Marc Giguère
Bureau: 656-4547
Rés.: 626-2450

SECRETARE LEGALE
demandée
— Sténodactylo bilingue;
— avec expérience.

Pour entrevue, communiquer avec:
Nicole Courtois
692-3751

DACTYLO BILINGUE

Compagnie de transport requiert les services d'une secrétaire dactylo-téléphoniste bilingue pour travail général de bureau.

Prière de communiquer avec:
M. Fernand Couture
TRANSPORT
COUTURE LTEE
48, rue St-Paul
Québec, P.Q.
Tél.: 692-0986

REPRESENTANTS TECHNIQUES DEMANDES

FONCTIONS:

Entretien et réparation d'équipements spécialisés.

QUALIFICATIONS:

Formation électrotechnique, bilingue de préférence, âgé de 21 à 30 ans, détermination, initiative et sens des responsabilités. Nous offrons une gamme complète de bénéfices sociaux et le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.

Les intéressés devront communiquer par lettre ou par téléphone avec:
M. Maurice Bélanger, Directeur du Service technique
ADDRESSOGRAPH-MULTIGRAPH
1963 ouest, boul. Charest, Québec
Tél.: 683-2311

REPRESENTANT DES VENTES
Outils électriques

Une expansion dans les divisions des outils électriques de Robert Bosch (Canada) Ltd. a permis d'ouvrir un poste pour un représentant des ventes expérimenté. Les candidats à ce poste seront bilingues et auront de l'expérience dans le domaine des outils électriques de l'industrie et de la construction. Une connaissance dans le service de ces outils serait un atout. Résidant à Québec, le représentant devra travailler avec nos distributeurs et développer leurs ventes dans la province de Québec. Une période d'entraînement de quelques mois à Montréal sera de rigueur. Nous offrons un bon salaire de base plus bonus, une voiture, un compte de dépenses et des bénéfices marginaux intéressants. Répondez en toute confiance en précisant votre expérience et le salaire désiré à:

M. R.H. Guimond
Gérant régional
ROBERT BOSCH (CANADA) LTD.
7493, Rte Trans-canadienne
St-Laurent, Qué. H4T 1T3
Tél.: (514) 332-2235

QUÉBEC-TELEPHONE

CHEF, PRESSE ET PUBLICITE
pour
QUÉBEC-TELEPHONE RIMOUSKI

ATTRIBUTIONS:

- Information publique.
- Renseignements aux abonnés et aux actionnaires.
- Publicité.
- Relations avec la presse.

EXIGENCES:

- Degré universitaire, option journalisme ou l'équivalent.
- 2 ans d'expérience en journalisme (presse parlée et écrite).
- 1 an d'expérience en publicité.
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

REMUNERATION ET AUTRES AVANTAGES:

- Salaire selon qualifications et expérience.
- Avantages sociaux.

Ce poste représente une très belle opportunité pour ceux qui sont intéressés par les relations publiques.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 juillet 1976 à:

Service du personnel
QUÉBEC-TELEPHONE, DEPT 400
6, rue St-Jean, Rimouski, Qué.
Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

carrières et professions

pour faire paraître
vos annonces dans
cette page, composez

647-3266

CAISSIER(E)S DEMANDE(E)S

LES EXIGENCES:
— 12 années de scolarité
— 1 an d'expérience ou plus acquise de préférence dans une caisse populaire.

LES CONDITIONS:
— Heures d'ouvertures au public: De 10h. à 3h., du lundi au vendredi. Jamais ouvert le soir.
— SALAIRE: Le salaire est supérieur à celui recommandé par les échelles de l'Union Régionale et il est révisé en janvier de chaque année.
— Avantages marginaux: Tous les avantages marginaux connus dans les autres caisses. 3 semaines de vacances à l'anniversaire de l'entrée en fonction. Toutes les fêtes chômées des institutions bancaires et du Gouvernement du Québec.
ACTIF: \$17.500,00.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de communiquer avec:
LA CAISSE POPULAIRE DES FONCTIONNAIRES DU QUÉBEC
au numéro **643-2540**

GERANT-VENDEUR

Le candidat que nous recherchons a une très bonne expérience dans la vente; il a aussi le sens de l'administration pour coordonner, planifier, évaluer et contrôler les vendeurs. De plus, il a une personnalité engageante, une bonne éducation, il est bilingue et âgé d'environ 30 ans; devrait être disponible pour transfert. Très bon salaire.

Faire parvenir curriculum vitae à:
John Deere Ltée
Division Industrielle du Canada
3480 McCartney, app. 202
Ste-Foy, Qué.

REPRESENTANT DEMANDE

Meubles en gros
Avec ou sans expérience pour représenter plusieurs lignes de meubles dans l'Est de la province et les Cantons de l'Est. Devra posséder automobile.
Ecrire en mentionnant âge et qualifications à:
Dépt 8143 - Le Soleil

COURTIERS EN ASSURANCE-VIE recherche SECRETAIRE

QUALIFICATIONS REQUISES:
Sténographie, dactylographie, minimum de 2 ans d'expérience en assurance-vie, sens de l'initiative.
Excellents bénéfices marginaux, salaire à discuter selon expérience.
Lieu de travail: Québec.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 10 juillet 1976 à:
Dépt 8141 - Le Soleil

DIRECTEUR DE PUBLICITE

Une importante chaîne de magasins à escomptes, située dans la province de Québec, requiert une personne expérimentée pour diriger son département de publicité.

Le candidat doit être bilingue et être familier avec les média d'information (journaux, radio et imprimeries). Il devra assumer la direction du personnel et préparer le budget de son département. Salaire selon l'expérience.

Excellents bénéfices marginaux et bonis basés sur les profits de l'organisation. Faire parvenir curriculum vitae à:
Dépt 8144
Le Soleil

CEGEP DE MATANE POSTE OUVERT: ENSEIGNANTS EN TECHNIQUE D'AMENAGEMENT

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Formation de base dans l'un des spécialités: Architecture - génie forestier - agronomie - démographie - sciences économiques.
— Formation complémentaire et/ou expérience en aménagement.

DEBUT DE L'EMPLOI: 23 juillet 1976.
TRAITEMENT:
Selon la convention collective des enseignants.
CANDIDATURES:
Adresser votre curriculum vitae complet avant le 8 juillet 1976 à l'adresse suivante:
M. Georges-Émile Bouchard, secrétaire général
CEGEP DE MATANE
616, St-Rédempteur, Matane, Qué.

RESTAURANT



PREMIER CUISINIER

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

Expérience, 5 ans, minimum Travail régulier à l'année
Marié de préférence 5 jours par semaine
Références exigées Salaire selon compétence

S'ADRESSER DIRECTEMENT AU RESTAURANT
1525, rue Sheppard, Sillery
entre 9 hres et 11 hres a.m.
DEMANDER M. MICHEL D'AMOURS
Dir. général

SECRETAIRE ASSURANCES GENERALES

La personne que nous recherchons est dactylo et possède nécessairement de 2 à 3 années d'expérience en assurances générales, section lignes personnelles. Une expérience dans les lignes commerciales serait aussi souhaitable mais non essentielle.
Toute demande sera traitée strictement confidentielle.
Communiquer avec:
M. Gilles Bernier
BERNIER, CARON, LEMAY & ASSOCIES INC.
Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa, suite 200
Charlesbourg, Qué. 628-4125

estimeur imprimerie / lithographie

une entreprise renommée est à la recherche d'un homme compétent pour son département d'estimation.

- minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de la connaissance générale de toutes les phases d'imprimerie et de lithographie
- bonnes conditions de travail
- rémunération selon qualifications
- bénéfices sociaux
- avantages sociaux

METROLITHO INC.
IMPRIMERIES - LITHOGRAPHES - STUDIO D'ART
1042 Wellington, Sherbrooke, Qué. J1H 3E7
Pour rendez-vous appeler M. Roger Milot
819/569-9193

Représentant - vendeur

Équipement industriel et forestier
Les équipements INDFOR Limitée est à la recherche d'un représentant-vendeur pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Le candidat idéal devrait posséder:

- Un minimum de trois années d'expérience dans les ventes doublé d'un excellent record.
- Une connaissance des principes de la vente des équipements industriels et forestiers.
- La capacité d'administrer efficacement un territoire de ventes et de le faire progresser, et éventuellement de prendre charge de la succursale.
- La possibilité de communiquer en français et en anglais.

Le candidat élu se joindra à un organisme dynamique faisant ses preuves dans le domaine de la vente d'équipement lourd.

Nous offrons d'excellentes rémunérations ainsi que d'attractifs bénéfices marginaux.

Répondre par écrit seulement, spécifiant expérience et qualifications, à:

JACQUES LAFOND
Les équipements INDFOR Limitée
21, boul. John-F. Kennedy,
St-Jérôme, Qué. J7Z 5V9

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES UNIES recherche

a) SOUSCRIPTEURS
lignes personnelles et commerciales
b) SECRÉTAIRE
c) RÉCEPTIONNISTE
d) COMMIS DE BUREAU

Toute personne intéressée est priée de communiquer avec Messieurs Jean Brodeur et Alphonse Hallé à:
651-8550

AGENT NEGOCIATEUR

FONCTIONS:
Le titulaire sera responsable de la gestion du personnel et des relations de travail.

- Planifier, organiser, diriger et contrôler les effectifs
- Élaborer et appliquer avec les services concernés, les politiques d'embauche, d'évaluation, de classification, de promotion, de formation et de perfectionnement des employés;
- Gère les griefs et représente l'employeur aux arbitrages;
- Négocie et applique les conventions collectives de travail (élabore les mandats monétaires ainsi que leurs coûts);
- Toute autre fonction connexe.

EXIGENCES:
Formation universitaire dans une discipline appropriée (sciences sociales - administration ou droit) avec un minimum de 2 ans d'expérience.

L'absence de diplôme de 1er cycle pourra être compensée par une expérience exceptionnelle.

Bilingue.

TRAITEMENT:
Selon qualifications.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet (expérience et formation) à
Dépt 8145 - Le Soleil

CARRIERES ET PROFESSIONS

UN MOYEN EFFICACE
POUR TROUVER
VOTRE MAIN-D'OEUVRE

AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

recherche un
GERANT DE DISTRICT

Vous sentez-vous suffisamment qualifié pour assumer la responsabilité des ventes, de la gestion de la publicité et des activités connexes auprès des concessionnaires American Motors d'un district donné? L'homme que nous recherchons travaille actuellement dans le domaine de l'automobile ou dans un champ d'action similaire. Ambitieux et bilingue, il sera heureux de faire partie d'une compagnie dynamique en plein essor.

Nous offrons d'importantes responsabilités, des perspectives de promotion, d'intéressants avantages sociaux, un salaire initial attrayant et une voiture.

Veillez adresser toute demande, qui demeurera confidentielle, par écrit à:

M. Marcel Lambert
Gérant des Ventes
American Motors (Canada) Ltd.
4875 rue Bourg
St-Laurent, Qué.

DIRECTEUR DU SERVICE D'ÉDUCATION ET PERSONNEL

L'Hôtel-Dieu d'Edmundston, un hôpital général de 204 lits, cherche présentement un directeur pour les services d'éducation et de personnel.

Le poste:
Le directeur est responsable au Directeur général; il fait tout de même partie du corps administratif et, comme tel, doit participer à la gestion générale de l'hôpital.

Responsabilités:
— Relations ouvrières
— Embauche et développement du personnel
— Administration des salaires
— Recherche
— Éducation continue et évaluation des programmes
— Coordination interdépartementale

Qualifications:
— Maîtrise en Éducation ou Administration
— Bacc. spécialisé (4 ans) en Éducation ou Administration ou équivalent.

Note: Le candidat doit être bilingue.

Veillez faire parvenir votre résumé et salaire désiré avant le 9 juillet 1976 à:

M. MICHEL POIRIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
L'HÔTEL-DIEU D'EDMUNDSTON
54, 21e Avenue
Edmundston, N.-B. E3V 2C1

VIBREK SECRETAIRE DE DIRECTION

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général du marketing, exerce toutes les tâches et responsabilités rattachées au poste de secrétaire de direction.

- Dactylographie des lettres, rapports et autres documents pris en sténographie ou enregistrés sur appareil à dicter.
- Assure les communications téléphoniques du département des ventes.

EXIGENCES:
12 ans de scolarité ou l'équivalent; minimum de 4 ans d'expérience, très bonne connaissance du français parlé et écrit, parfaitement bilingue, très bonne maîtrise de la dactylographie, de la sténographie et du dictaphone.

LIEU DE TRAVAIL:
Charlesbourg ouest.

REMUNERATION:
Selon compétence et expérience; avantages sociaux usuels, programme complet de régime des bénéfices.

DESSINATEUR

Nous recherchons un dessinateur ayant au moins 5 ans d'expérience dans le dessin de structure, pouvant planifier et réaliser seul un projet complet, faisant preuve d'initiative et capable de diriger une équipe. Une expérience dans le dessin de structure de béton préfabriqué serait un atout. Nous offrons d'excellentes conditions de travail ainsi que les avantages sociaux habituels.

Toute personne intéressée doit communiquer avant le 9 juillet à:

Mme Mireille Lottinville
Service du personnel
628-0440

LE COLLEGE DE VALLEYFIELD requiert les services de:

2 PROFESSEURS à temps plein en: ELECTROTECHNIQUE

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire de 1er cycle, 2 ans d'expérience en milieu industriel ou technicien diplômé ayant un minimum de 5 ans d'expérience industrielle.

ENTREE EN FONCTION:
Août 1976.

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné de photocopies des diplômes et attestations d'expérience, le plus tôt possible, à:

La direction des services au personnel
COLLEGE DE VALLEYFIELD
169 rue Champlain
Valleyfield, Qué. J6T 1X6

LE C.L.S.C. BASSE-VILLE a besoin d'un

ANIMATEUR-ANALYSTE ORIENTE VERS LA RECHERCHE

LES FONCTIONS:
— Travailler au niveau de la recherche aux fins du programme "recherche-communication".
— Être en mesure de monter des dossiers sur des situations et des problèmes particuliers à la basse-ville et de fournir des éléments d'analyse permettant de comprendre les causes de l'état actuel de détérioration des conditions de vie.
— Collaborer avec les autres programmes du C.L.S.C. au niveau de la recherche et de l'évaluation des interventions.
— Travailler avec les groupes du milieu, au niveau de la recherche, s'ils en font la demande.

LES EXIGENCES:
— Expérience de travail en milieu populaire.
— Formation en recherche et expérience pratique de 2 ans.
— Capacité de travail en équipe, de critique et d'autocritique.
— Connaissance de la basse-ville.

LE SALAIRE:
Selon les échelles de salaire en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 juillet 1976, à 17h.00, à l'adresse suivante:

Mlle Francine Marquis,
secrétaire de direction
C.L.S.C. BASSE-VILLE
355, Marie-de-L'Incarnation,
Québec, Qué.

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT ET AUX ELEVES

Poste vacant à combler

La Commission Scolaire de Thetford Mines, une commission scolaire élémentaire de 4,000 élèves, située dans le comté de Frontenac, est à la recherche d'un directeur des services de l'enseignement et aux élèves.

TACHE:
— Sous l'autorité du directeur général, le (la) candidat(e) aura à:
— Assurer la gestion des activités éducatives
— élaborer les grandes politiques pédagogiques de la Commission
— élaborer les programmes institutionnels ou niveau des diverses matières d'enseignement
— il aura de plus à assister les directeurs d'écoles relativement à l'organisation de l'enseignement au sein de cette Commission.
— il aura également à diriger et à animer le personnel professionnel non enseignant affecté à ces services.

EXIGENCES:
— Il doit avoir
— une autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministre;
— un diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement;
— dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins trois (3) au niveau 2 ou l'équivalent.

TRAITEMENT:
Selon le document numéro 11 de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation régissant le personnel de cadre des commissions scolaires.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir ou remettre leur candidature, avec curriculum vitae, avec mention sur l'enveloppe, **POSTE DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT ET AUX ELEVES**, avant 17:00 heures, le 7 juillet 1976 à:

La Commission Scolaire de Thetford Mines
a/s Directeur des services du personnel
1265 nord, rue Notre-Dame
Thetford Mines, P.Q.

LA VILLE DE SHERBROOKE EST À LA RECHERCHE D'UN "CHEF DE SECTION CONSTRUCTION ET RÉSEAUX SOUTERRAINS" (HYDRO-SHERBROOKE)

TÂCHES TYPES:
— Sous l'autorité du Chef de Division, dirige, coordonne et surveille tous les travaux confiés à sa section;
— Dirige, contrôle et coordonne le personnel qui lui est confié et s'assure qu'il rencontre les exigences demandées;
— Voit à l'exécution des travaux de construction de lignes de distribution et de réseaux souterrains;
— Voit à l'entretien et à la réparation des lignes de transmission, de distribution et des réseaux souterrains;
— Distribue le travail en fonction des échéances et des priorités établies, prépare les ordres de travail et les estimés de travaux de réparations à exécuter.

QUALIFICATIONS:
— Technicien diplômé ou toute personne qui, par son travail et par son expérience, peut démontrer des aptitudes évidentes dans les activités ci-avant et ci-après mentionnées;
— Avoir une expérience générale en construction de lignes de distribution et de réseaux souterrains et en entretien et réparation de lignes de transmission, de distribution et de réseaux souterrains;
— Posséder une expérience administrative pertinente à un niveau comparable.

SALAIRE:
Selon l'échelle des cadres administratifs de la ville de Sherbrooke.

S.V.P. FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE AU PLUS TARD LE 16 JUILLET 1976 À L'ADRESSE SUIVANTE:

Directeur du Personnel,
Hôtel de Ville,
145 nord, rue Wellington,
Sherbrooke, P. Qué.

EDUCATEUR (milieu semi-ouvert) EDUCATRICE (milieu semi-ouvert) EDUCATEUR (accueil ou traitement en milieu sécuritaire)

L'INSTITUTION:
Centre d'Accueil et de Réadaptation devant recevoir des adolescents et des adolescentes en difficulté ou présentant des problèmes d'ordre affectif.

LA FONCTION:
Inséré dans une équipe pavillonnaire, l'éducateur doit répondre aux besoins physiques et psychologiques des jeunes, de façon à permettre le retour dans un milieu de vie normal.

LE CANDIDAT:
Il a ou moins 21 ans et une 12e année scolaire. Sa personnalité constitue son principal atout. Sur cette base, le D.E.C. en éducation spécialisée et l'expérience pertinente permettront d'établir les priorités d'engagement.

LE TRAITEMENT:
Il sera établi selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir, avant le 16 juillet 1976, leur curriculum vitae à:

LES PAVILLONS JEUNESSE (JOLIETTE)
C.P. 104, Joliette, Qué.,
J6E 3W7



RABAIS \$3.
Notre prix crt. 8.99
5.99 ch.

Barbecue de 18"
Gril chromé à hauteur réglable. Muni de pieds chromés, pliants pour le rangement.



Notre prix crt. 1.99
1.49 ch.

Glacière légère
Capacité 30 pintes E.U. En mousse et avec le couvercle.



RABAIS 5.97
Notre prix crt. 65.97
\$60. ens.

Ensemble de patio
Non conforme à l'illustration. Comprend le parasol de 6 pieds, table en acier de 32" de diamètre et la nappe assortie. Plaques de terrasse vendues séparément.



Notre prix crt. 1.99
1.33 ch.

Album à photos
6 pages. Assortiment de couleurs et imprimés. 743-2201



Notre prix crt. 2.29
1.33 ch.

Panier à linge
En plastique ton brun. 499-2135

VIVEZ LA VENTE 1 JOUR

Un jour seulement
Samedi le 3 juillet



RABAIS 6.22
Notre prix crt. 23.99
17.77 ch.

Super Max de Gillette
Séchoir indispensable! A 2 vitesses et 5 accessoires. Puissance 500 watts. 280-2076



RABAIS \$15.

Bicyclette 20" convertible

Notre prix crt. 54.99

39.99 ch.

Munie de couvre-boues chromés pleine dimension. A cadre transformable pour fillette ou garçon, frein à rétro-pédalage, couvre-chaîne chromé et le réflecteur arrière 2".



Notre prix crt. 1.29 à 1.99
\$1. ch.

Maillots
A manches courtes. En nylon, polyester, coton et polyester/coton. Tailles 2 à 3X. Modèles à manches courtes et longues en tailles 4 à 6X à ce même bas prix.



\$1. ch.

Corsages pour filles
Assortiment de styles en spandex, nylon et coton. Tons unis et imprimés en tailles 7 à 14.



RABAIS \$1.
Notre prix crt. 3.99
2.99 ch.

Serviettes de plage
Elles sont grandes 27" x 54". Variété de jolis jacquards.

Pantoufles pour dames
A talon compensé ou plat. Large assortiment de tons. Venez tôt!
\$1. la paire

Culottes ou bikinis dames pour dames
Bikinis en nylon extensible imprimé. Taille universelle. Culottes en acétate satiné. Tailles P.M.G.
2/1.

51 gobelets en mousse
Notre prix crt. .69
.46 paq.

70 assiettes en papier
Diner 9" Notre prix crt. .99
Dessert 6" Notre prix crt. .69
.69 paq. **.49** paq.

100 bandelettes de Johnson
1.27 paq.

Pellicule 20 poses Kodacolor II
Notre prix crt. 1.79
1.44 ch.
C110, C126 ou C135. 729-2009, 2004, 2001

Sacs à déchets verts en 26" x 36"
Paquet contenant 10.
.49 paq.

Dentifrice Colgate Paquet jumelé
2 tubes de 100 ml ch.
1.67 paq.

RABAIS \$3. Sac de voyage
En vinyle noir. Dimensions 22" x 14" x 9".
Notre prix crt. 9.99
6.99 ch.



Notre prix crt. 4.99
3.88 ch.

RABAIS 1.11 Réveils
Remontage à clé. Boîtier en métal et l'affichage facile à lire. Tons de boîtier blanc, noir ou avocat. Garantie 1 an.

Couvre-oreillers en coton
Notre prix crt. 2.49
Avec la glissière. Tons or, orange, vert ou brun. Velours coté.
2/3.

Serviettes en coton
Notre prix crt. .99 ch.
Dimensions 20" x 36". Pour la cuisine. Très absorbantes. En tons jaune, brun, vert, bleu, rouge et orange.
3/2.



Gants de jardinage pour hommes
Notre prix crt. .40 par.
4 prs. / \$1.

Chaussettes pour hommes
Notre prix crt. .79 par.
2 prs. / \$1.
Mélange acrylique et nylon. Pintures 10 à 12.

Rabais 25% à 50%

Shorts coupés en denim de coton
Hommes Notre prix crt. 11.95
Garçons Notre prix crt. 8.95 à 10.95
8.95 \$5 ch.

En denim de coton teint à l'indigo. Qualité 14 Oz. 4 ou 5 poches. Tailles garçons 8 à 20. Assortiment de tailles pour hommes.

Rabais 22% à 71%

Vêtements d'hommes en soldes
Notre prix crt. 8.99 à 24.99
\$7. ch.

Assortiment de vestes de printemps et été. La sélection comprenant les blousons, vestes détenté et à l'aspect 'jean'. Tailles 36 à 46.



Notre prix crt. 1.99 à 3.99
1.59 ch.

Tricots pour garçons
En polyester, nylon et mélange de polyester et coton. A manches courtes. Imprimés. Différentes tailles. Tricots pour hommes en plusieurs styles manches courtes.
2.99 ch.

Toutes les dimensions mentionnées sont approximatives. Tous les prix sont en vigueur un jour seulement - samedi le 3 juillet et tant qu'il y en aura. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

towers

Grands magasins - Filiale du groupe Cshawa

STE-FOY
PLACE LAURIER, STE-FOY

HEURES D'OUVERTURE
LUN.-MAR.-MER.
9:30h à 11:30h
JEU. ET VEN.
9:30h à 21h
SAMEDI 9h à 17h

STATIONNEMENT GRATUIT
RESERVATION DE MARCHANDISE RESERVÉE